EN BREF

Mort accidentelle

Le coroner Stanislas Déry a conclu à une mort violente et accidentelle dans le cas de celle de M. Jean-Joseph Belley, survenue à l'hôpital de Jonquière.

En page A 2

Caisses occultes

Le Parti libéral semble satisfait des modifications apportées au projet de loi no 2 mais l'Union nationale a l'intention de voter contre l'adoption de ce projet à moins que le gouvernement y apporte d'autres adoucissements.

En page A 8

Policiers municipaux

La Fédération des policiers du Québec a exprimé récemment son opposition à la disparition éventuelle des quelque 200 corps de policiers municipaux au profit de la création de services de policiers régionaux.

En page A 9

Impasse

Les négociations pour le renouvellement du contrat de travail des contrôleurs aériens de la CATCA seraient actuellement dans l'impasse.

En page B 5

Energie et Europe de l'Est

Les dirigeants des pays communistes se préparent à faire face aux mêmes problèmes que connaissent actuellement les Américains: économiser l'énergie.

En page B 6

Elections au Japon

Le Parti démocrate japonais a conservé hier la majorité des sièges à la Chambre des conseillers et peut maintenant compter en plus sur le soutien de deux conservateurs indépendants.

En page B 12

SPORTS

Domicile

Les Expos saluent leur retour au stade olympique en disposant des Pirates de Pittsburgh 4-2, une formation qui connaît beaucoup de succès en ce moment.

En page B 1

Las

Les Angels de la Californie s'impatientent et congédient le gérant Norm Sherry. Dave Garcia le remplace.

En page B 3

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	A 8
— Annonces classées	B 9
— Bandes dessinées	B 8
— Bourse	B 7
— Bridge	B10
— Cinéma	A 8
— Décès	A11
— Finance	B 6
— Horoscope	B10
— Mot mystère	A 8
— Patron	B 9
— Sports	B 1
— Télévision	A 8



LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

4e année No 236 | Mardi 12 juillet 1977 | 24 pages 25 cents

Centre de développement à Montréal

La décision d'Alcan dépend de la charte

par Claude Fortin

JONQUIERE — La compagnie Alcan ne prendra une décision définitive, en regard de l'établissement d'un centre de développement à Montréal, que lorsqu'on aura sanctionné la charte de la langue française et que la compagnie aura eu l'occasion "d'en mesurer toutes les retombées".

Le président de SECAL, M. Roger Philips, a fait cette déclaration, récemment, dans une lettre qu'il a fait parvenir au premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Dans sa missive, M. Philips indique que l'établissement de ce centre de développement donnera lieu à des mutations, vers Montréal, d'employés déjà engagés par Alcan, à Kingston.

Dans la même lettre, M. Philips assure le premier ministre que les études relatives à la relocalisation du centre de recherche, de Jonquière vers Kingston, ont été entreprises avant le dépôt de la charte sur la langue, et même avant le 15 novembre.

La réponse du cabinet du premier ministre à M. Philips ne s'est pas fait attendre. Le chef de cabinet de M. Lévesque, M. Louis Bernard, a indiqué au président de SECAL, que le premier ministre comprenait mal la décision d'Alcan de ne pas installer ses deux centres, de recherche et de développement, au Québec.

Le fait que la plupart des installations d'Alcan se trouvent au Québec a suscité cette interrogation du premier ministre.

Le chef de cabinet de M. Lévesque, rappelle également les fructueuses expériences de francisation vécues par la compagnie au Québec, et exprime l'avis que celles-ci devraient "être garantes de l'avenir".

Alcan et la langue

Dans le mémoire qu'elle vient de soumettre à la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi numéro 1, Alcan, tout en approuvant le principe de la loi, suggère un certain nombre de modifications, notamment aux chapitres de la langue d'enseignement, des relations en la compagnie et les clients de l'extérieur, de même qu'à celui des sanctions prévues.

Dans le but d'inciter les gens de l'extérieur à accepter un emploi à ses installations québécoises, la compagnie "suggère fortement" au gouvernement d'élargir l'article 52 de la loi, afin de permettre aux employés en question d'inscrire leurs enfants à l'école de leur choix.

Alcan indique que ses besoins l'obligent à muter, vers le Québec, des gens de ses autres installations canadiennes, ou à recruter, ailleurs au Canada, des gens dont la compétence lui est nécessaire.

Par ailleurs, la Société considère qu'elle ne devrait pas avoir à justifier, devant l'Office de la langue française, ses exigences linguistiques.

Celle-ci croit que certains types de fonctions devraient être reconnus, de façon statutaire, comme nécessistant la connaissance de l'anglais.

Elle donne à cet effet les exemples des téléphonistes, des télétypistes, certaines secrétaires ou employés de divers services de transport qui doivent, à l'occasion, faire usage de la langue de Shakespeare.

La compagnie croit en outre que l'obtention du maintien ou de l'octroi des permis décernés aux entreprises ne devraient pas être sujets à l'obtention du certificat de francisation, soulignant, qu'il peut s'agir de permis essentiels à l'existence même de certaines entreprises.

Celle-ci demande aussi de réévaluer les pouvoirs octroyés à l'Office de la langue française, qu'elle trouve très vastes, de même que ceux du comité de surveillance.

Elizabeth viendra au Canada

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a révélé, hier aux Communes, que la reine Elizabeth a accepté de lire le prochain discours du trône.

Toutefois il a refusé de dire si elle viendra au Canada cet automne, en expliquant qu'on ignore toujours a quel moment les travaux de la Chambre des Communes reprendront.

M. Trudeau répondait ainsi à une question de l'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker.

Ce dernier pressait le premier ministre de confirmer la nouvelle, voulant que la souveraine présidera à l'ouverture des Communes cet automne, à l'occasion de son 25ème anniversaire d'accession au trône de Grande-Bretagne.

M. Diefenbaker a affirmé que la population de l'Alberta, et particulièrement les autochtones, sont très loyaux envers "Sa Majesté".

Selon lui, l'accueil qu'ils ont réservé au prince de Galles et au prince Andrew, tout récemment, en témoigne bien.

M. Trudeau a affirmé qu'il confirmerait la nouvelle lorsqu'il pourrait le faire. "Lorsque nous saurons à quel moment les travaux du Parlement se termineront, nous saurons quand ils pourront reprendre", a-t-il dit.

Le premier ministre a ajouté que contrairement à M. Diefenbaker, il est membre de la Société royale du Canada.

Ce qui a fait dire à M. Diefenbaker que ni M. Pearson, ni M. Saint-Laurent ainsi que deux anciens gouverneurs généraux, étaient dans la même position que lui, et n'étaient pas membres de cette société royale. Puis il a accusé M. Trudeau d'avoir fait des pirouettes lorsqu'il est allé à Londres.

Possibilité de Sept-Iles

Demande de séjour d'un navire nucléaire

OTTAWA (PC) — Le navire marchand allemand à propulsion nucléaire, le "Otto Hahn", a demandé aux autorités canadiennes la permission de mouiller, vers la mi-août, à Halifax et, éventuellement, à Sept-Iles.

La décision appartient à un comité interministériel composé de représentants des ministères fédéraux des Transports, des Affaires extérieures et de la Santé et du Bien-être, ainsi que de quelques organismes officiels.

Si la décision était positive, ce serait la première fois qu'un navire marchand à propulsion nucléaire aura été autorisé à mouiller dans les eaux canadiennes. Le navire nucléaire américain Savannah a fait le tour du monde, mais n'a jamais touché le Canada.

Dans les milieux officiels on fait remarquer que quand il s'agit de navires de guerre à propulsion nucléaire appartenant à des pays alliés, notamment les Etats-Unis, le comité interministériel accorde la permission presque automatiquement.

Cependant, dans le cas du Otto Hahn, c'est la première fois qu'une demande est reçue de la part d'un navire marchand. Le comité s'attache à vérifier toutes les mesures de sécurité prises par le navire.

Minerais

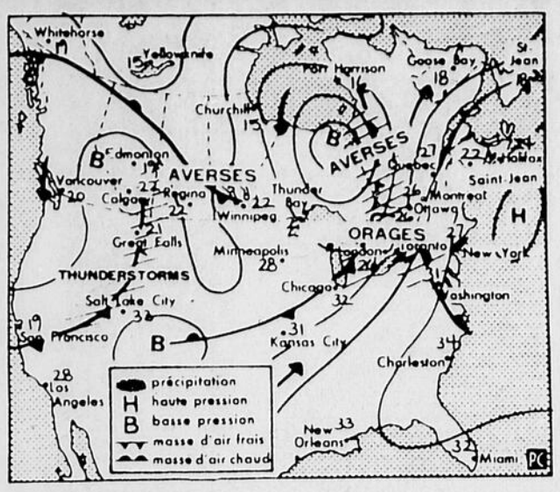
A l'ambassade de l'Allemagne fédérale on déclare que le Otto Hahn est spécialisé dans le transport des minerais et l'on espère qu'il pourra prendre un chargement à Sept-Iles et un autre à Halifax.

Les autorités canadiennes, pour leur part, sont réservées quant à l'escale de Sept-Iles, car le navire devrait alors traverser le Golfe du St-Laurent qui est habituellement assez congestionné.

L'Otto Hahn a visité, sans incident, plusieurs pays au cours des neuf dernières années. Récemment encore il était à Southampton, en Grande-Bretagne.

Les Allemands avaient déjà eu l'occasion de demander la permission pour le bateau de venir au Canada. Les escales qu'on lui fait faire sont destinées à prouver qu'un navire marchand à propulsion nucléaire est du domaine du possible.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, communiquées par Environnement Canada pour la journée de mardi, avec un aperçu pour mercredi:

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau et Haute-Mauricie: ennuagement et averses. Vents modérés. Risque d'un orage en fin de journée. Maximum, près de 24. Aperçu pour mercredi: averses dispersées.

Outaouais, Montréal, Laurentides et Cantons de l'Est: averses et vents modérés. Risque d'orages en fin de journée. Maximum, de 26 à 28. Aperçu pour mercredi: averses.

Québec, Trois-Rivières, Rimouski et Lac St-Jean: ennuagement graduel suivi d'averses tard dans la journée. Maximum, près de 27. Aperçu pour mercredi: nuageux avec averses.

Baie-Comeau, Sept-Iles, et Gaspésie: Quelques passages nuageux. Maximum de 22 à 24. Aperçu pour mercredi: averses.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées lundi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques lieux de villégiature.

	Min.	Max.
Dawson	3	25
Vancouver	13	20
Victoria	12	22
Edmonton	5	23
Calgary	5	21
Winnipeg	18	22
Ottawa	11	—
Toronto	17	24
Kingston	10	23
Montréal	11	25
Québec	11	26
Fredericton	8	28
Saint-Jean, N.-B.	8	25
Moncton	9	26
Halifax	11	25
Charlottetown	10	—
Saint-Jean, T.-N.	9	21
New York	18	27
Washington	23	30
Tampa	23	34
Miami	26	32
Orlando	21	33
Los Angeles	15	—
Acapulco	26	33
Barbade	25	30
La Havane	25	32
Kingston, Jamaïques	26	33
Montego Bay	24	31
Mexico	11	24
Monterrey	22	36
Nassau	22	31

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 06h05 (.9m) et haute à 12h00 (1m.9). Elle sera à nouveau basse à 17h40 (.9m) et haute à 00h15 (2m.6).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 07h40 (1m.4) et haute à 13h25 (3m.8). Elle sera à nouveau basse à 19h15 (1m.6).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 01h05 (4m.1) et basse à 08h25 (1m.4). Elle sera à nouveau haute à 13h30 (3m.5) et basse à 19h50 (1m.3).

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316 avenue Labrecque
Chicoutimi P.Q.
Tel: 545-4480

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Président-directeur général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Claude COTE
Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY
Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 3213)

LE QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT
Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean
$1.10 par semaine
Prix dans les dépôts
$0.25 la copie

PAR LA POSTE
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord
6 mois $35.00 — 1 an $65.00
Autres régions au Canada
6 mois $45.00 — 1 an $80.00
Pays étrangers
6 mois $65.00 — 1 an $125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Décès de M. Jean-Joseph Belley

Mort violente et accidentelle

par Gilles PARADIS

CHICOUTIMI — Le coroner Stanislas Déry a conclu à une mort violente et accidentelle sans qu'il soit possible d'en imputer la responsabilité à qui que ce soit, celle de M. Jean-Joseph Belley, survenue le 5 mai 1977, à l'hôpital de Jonquière, à l'issue de l'enquête du coroner tenue hier.

L'enquête du coroner s'est tenue à trois endroits différents, soit au Palais de justice de Chicoutimi, au Foyer Sainte-Marie de Jonquière et à la résidence d'un témoin, sur la rue Richard, à Jonquière.

Huit témoins ont été entendus, soit le fils de la victime, M. Valère Belley; l'infirmier René Lamontagne; le Dr Serge Guay; le Dr Fernand Groleau, médecin-pathologiste; le Dr Albert Tremblay, directeur des services professionnels du Centre hospitalier de Jonquière; MM. Charles Corneau, Avila Lapointe, rentiers, de Jonquière et Mlle Mona Gaudreault, directrice du service des soins infirmiers de l'hôpital de Jonquière.

M. Jean-Joseph Belley, 82 ans, est décédé le 5 mai 1977 après avoir été brûlé dans son lit, au Centre hospitalier de Jonquière, quand le feu a pris dans sa robe de chambre, après qu'il eut tenter d'allumer sa pipe. Selon la déposition du médecin-pathologiste, le Dr Fernand Groleau, la cause du décès serait une embolie pulmonaire. L'accident s'est produit la veille.

Le premier témoin à être entendu, dans l'enquête, le fils de la victime, M. Valère Belley, a vu son père, le midi de l'accident. Il semblait en pleine voie de rétablissement et devant quitter l'institution hospitalière le lendemain. Son père, à ce qu'il a dit, était un gros fumeur et se servait ordinairement d'un briquet communément appelé "use pouce" pour allumer sa pipe. A sa connaissance, son père aurait emené avec lui sa provision de tabac quand il fut hospitalisé à Jonquière, le 14 avril dernier.

L'infirmier, René Lamontagne a raconté au coroner Déry qu'à l'heure du souper, le 4 mai, il devait voir à la surveillance de sept chambres de patients au cinquième étage de l'hôpital de Jonquière.

En faisant sa tournée pour prendre la tension artérielle des patients, il a aidé M. Jean-Joseph Belley, à allumer sa pipe. Il a d'ailleurs remarqué que sa jaquette avait été brûlée quelque peu, sur la partie de l'abdomen par une flamèche.

En quittant la chambre pour continuer son travail, l'infirmier Lamontagne a averti les autres patients qu'il ne serait pas loin si on avait besoin de lui.

Alors qu'il était appelé au secours à la chambre voisine, quelqu'un qu'il a identifié comme M. Avila Lapointe a crié deux fois "Au feu.". Il s'est rendu rapidement à la chambre (525), fermant derrière lui la porte. Au moyen d'une couverture il a éteint le feu qui était pris chaque côté du patient. Déjà la partie abdominale de la robe de chambre était consumée. La pipe et le briquet reposaient par terre.

L'octogénaire, après qu'on lui eut enlevé sa jaquette, a été recouvert d'une couverture et reconduit à l'urgence où le Dr René Tremblay l'a accueilli et lui a donné les premiers soins. Son médecin traitant, le Dr Serge Guay, est venu par la suite, après avoir été appelé par une infirmière.

Le Dr Guy est venu dire que M. Jean-Joseph Belley avait été brûlé aux premier et deuxième degrés et que les principales brûlures étaient la partie intérieure des cuisses et les organes génitaux, de même que le thorax et les bras.

Le lendemain, il a revu son patient, sur l'heure du dîner. Il était somnolant. Le soir, il était inconscient, en raison d'insuffisance reinale. Son état s'est détérioré, par la suite et il est décédé en soirée.

Le Dr Fernand Groleau a fait l'autopsie de l'octogénaire, disant à la cour, à titre de témoin-expert, que M. Jean-Joseph Belley était décédé à la suite d'une embolie massive. Il a expliqué dans des termes très médicaux qu'un homme dans la huitième décade avait 29 pour cent de chances de subir un tel sort et qu'avec l'avancement de l'âge, les chances augmentaient d'année en année.

Le directeur des services professionnels du Centre hospitalier de Jonquière, le Dr Albert Tremblay, a expliqué au coroner que des mesures préventives étaient appliquées concernant l'usage du tabac, dans l'hôpital .Des pancartes de différentes couleurs l'indiquent et une surveillance accrue est de mise concernant certains patients. Dans le cas de M. Belley, cependant, la direction de l'hôpital n'a pas été informée qu'en quelques occasions, sa pipe avait été renversée sur lui. Aucune mesure de surveillance n'a été commandée à son intention.

On se déplace

Le coroner Stanislas Déry et toute la cour s'est déplacée, par la suite, à Jonquière pour interroger deux témoins, MM. Charles Corneau et Avila Lapointe.

M. Charles Corneau, 83 ans, demeurant au Foyer Sainte-Marie, se rappelle que le feu a pris dans le bas de la jaquette de M. Belley. Il était debout près de son lit, à ce moment-là. Il a raconté que c'était son voisin de lit, M. Lapointe qui a crié "Au feu".

M. Corneau a certifié que l'homme avait allumé, précédemment, sa pipe avec son briquet.

M. Avila Lapointe, pour sa part est d'avis que M. Belley était assis dans sa chaise quand il a allumé sa pipe. La cour s'est déplacée, une fois de plus sur la rue Richard pour questionner M. Avila Dallaire, 79 ans.

Il s'est rappelé avoir appelé à l'aide, mais n'a pas donné davantage d'informations.

Enfin le coroner Stanislas Déry s'est rendu au bureau d'investigation du secteur Kénogami ou la directrice des soins infirmiers, Mlle Mona Gaudreault a dit que le patient, au début de son hospitalisation, n'était pas assez lucide pour fumer seul. Le personnel ou des membres de sa famille s'en occupaient, quand il voulait fumer. Par la suite son état s'est amélioré considérablement et il pouvait circuler seul et fumer à sa guise. D'ailleurs, depuis 10 jours il ne prenait plus de sédatifs ou de barbituriques.

C'est à la suite de cette déposition que le coroner a rendu son verdict.

Me Carl Lachance représentait, à l'enquête, le Centre hospitalier de Jonquière tandis que Me Gabriel Côté était sur les lieux pour représenter les intérêts de la famille Belley.



ENFANT BLESSE — Un accident d'automobile sur le boulevard Lamarche à Chicoutimi a fait un blessé, hier après-midi, alors qu'une automobile de marque Datsun a frappé un enfant. Le choc fut passablement violent et l'enfant qui tentait de traverser le boulevard a brisé le pare-brise de sa tête. Il a été conduit à l'Hôpital de Chicoutimi où son état était satisfaisant, hier soir.

Découverte d'un obus à Sainte-Rose-du-Nord

par Gilles Paradis

SAINTE-ROSE-DU-NORD — Un obus, trouvé par deux plongeurs, au bout du quai de Sainte-Rose-du-Nord, dimanche matin, a causé tout un émoi dans cette localité bondée de touristes, en fin de semaine.

L'unité de désamorçage des Forces armées, de la base de Bagotville, a pris possession du projectile après plusieurs péripéties qui ont fait tourner l'événement en dérision de la part des curieux.

En effet, après que les deux plongeurs eurent déposé l'obus sur le quai, ils ont communiqué avec la Sûreté du Québec, mais deux jeunes pensant que le projectile ferait un bel objet d'exposition, s'en emparèrent et l'emmenèrent à leur résidence.

Ce fut une surprise générale que de constater la disparition de l'engin et des recherches furent entreprises.

Devant le déploiement des Forces armées et de policiers, les jeunes rapportèrent l'obus qui fut amené précieusement pour expertises.

Tard hier soir, nous n'avons pu rejoindre les responsable de la base de Bagotville pour savoir l'origine de l'obus.

Deux incendies criminels en six heures à Jonquière

JONQUIERE — Le Bureau des enquêtes criminelles de Jonquière a ouvert une enquête, hier, dans le but de retrouver l'auteur de deux incendies criminels qui ont eu lieu à moins de six heures d'intervale sur la rue Saint-Simon, à Jonquière, dans la nuit de samedi à dimanche.

Le capitaine Léon-Maurice Tremblay, du BRC, a déclaré, hier, que des enquêteurs avaient pris l'affaire en main et qu'au départ, l'enquête s'annonçait excessivement compliquée.

Le premier incendie a causé pour plus de $15,000 dans une maison inhabitée. Quelques heures plus tard, les pompiers étaient mandés non loin au garage de M. Paul-Emile Simard. Un récipient de cinq gallons a été trouvé sur les lieux de cet incendie, ce qui a amené les enquêteurs à ouvrir une enquête pour déterminer si les deux incendies pouvaient être reliés et s'ils étaient de nature criminelle.

Voleur arrêté

Un jeune homme a été arrêté par les policiers de Jonquière, à l'intérieur de l'école Saint-Laurent, alors qu'il s'apprêtait à commettre un vol.

Il a été conduit au poste de police où on l'interroge sur plusieurs vols du genre, depuis quelque temps.

A Jonquière, comme à Chicoutimi, les vols dans des maisons d'habitation s'accumulent et six ont été enregistrés, en fin de semaine, dans les deux villes. Les voleurs s'en sont surtout pris aux bijoux et aux appareils électroniques.

Policier tué et plusieurs autres blessés à Ottawa

OTTAWA (PC) — Un policier a été tué et plusieurs autres ont été blessés, hier, à Ottawa, lors d'un incident qui a duré près de trois heures et au terme duquel un tireur isolé a été arrêté.

La police a pris d'assaut la maison dans laquelle se trouvait un individu armé d'un fusil et d'une carabine, après y avoir jeté des gaz lacrymogènes.

Une foule de 300 curieux qui refusaient de quitter les lieux a gêné l'opération policière.

Le policier tué a été identifié comme étant l'agent Douglas Kirkland, qui faisait partie de la police minicipale d'Ottawa depuis trois mois à peine. Les noms des policiers blessés, dont le nombre serait de trois à cinq, n'ont pas été fournis.

Les changements au code criminel doivent être connus du public

OTTAWA (PC) — Les changements au Code criminel sont trop importants pour qu'on les cache au public et devraient être soumis à l'approbation parlementaire, ont plaidé lundi aux Communes des députés de l'Opposition.

Le débat portait sur la réglementation controversable du port d'armes, très modifiée depuis sa première présentation et devenue l'objet de 37 projets d'amendement au Code criminel.

Il y a trois ans que les Communes débattent cette question et le gouvernement entend faire voter son projet de loi avant les vacances d'été.

Le débat de lundi portait sur un amendement qui obligerait le gouvernement à faire approuver par la Chambre tout changement apporté par le Cabinet à la réglementation du port d'armes. Traditionnellement, le Cabinet peut la modifier; l'usage veut cependant que les règlements soient étudiés par un comité parlementaire.

M. Dan Mackenzie (PC-Winnipeg-Sud-Centre) a soutenu que le gouvernement pourrait transformer du jour au lendemain en criminels des citoyens qui ne seraient pas au courant des changements à la réglementation.

"Il est temps de cesser de gouverner par règlements. Pourquoi les imposer au public?"

Le député soutient que le Parlement est très affaibli "par la dictature de Trudeau au moyen d'arrêtés ministériels".

Le gouvernement, selon M. Mackenzie, a passé 3,300 arrêtés ministériels en 1976 et n'en a fait connaître que 700 tout au plus au Parlement.

Liberté menacée

Pour M. Stan Schumacher (PC-Palliser), "il est temps de cesser d'y aller si allègrement en donnant à l'exécutif tant de pouvoirs".

Etant donné que la plupart des crimes ont été commis au moyen de revolvers, dont il n'est pas question dans le projet de loi, il faudrait une législation à ce sujet.

"Le projet de loi semble anodin mais il donne en réalité un chèque en blanc au gouvernement", dit le député.

Au ministre de la Justice, M. Ron Basford, M. Alex Paterson (PC-Fraser Valley-Est), a dit qu'il n'était pas nécessaire de déposer tous les arrêtés ministériels, mais seulement ceux qui ont trait au Code criminel.

M. Basford avait déjà rejeté cette proposition, disant que ces arrêtés sont trop nombreux.

Selon M. Patterson, l'approbation parlementaire ferait au moins disparaître les aspects les plus abrasifs du projet.

Le porte-parole néo-démocrate Arnold Peters (Timiskaming) ne voit pas pour quelle raison le gouvernement refuse d'accepter "ces amendements logiques".

"Pourquoi cacher ces règlements? Le Parlement n'aurait pas à les approuver tous, mais il les connaîtrait.

M. Eudore Allard (C.S.-Rimouski), trouve que le projet de loi est bien dans la ligne de pensée du gouvernement parce qu'"il a vraiment pour but de restreindre les libertés individuelles".



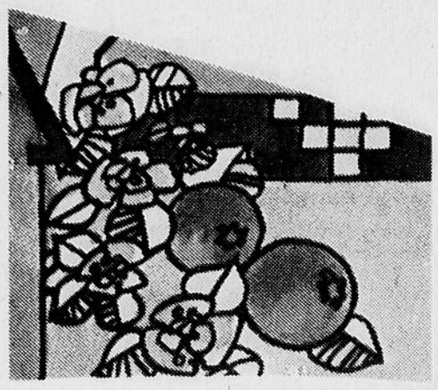
Ne vous amusez pas dans l'eau avec des jouets gonflés d'air. Gardez-les sur la plage où ils ont leur place.

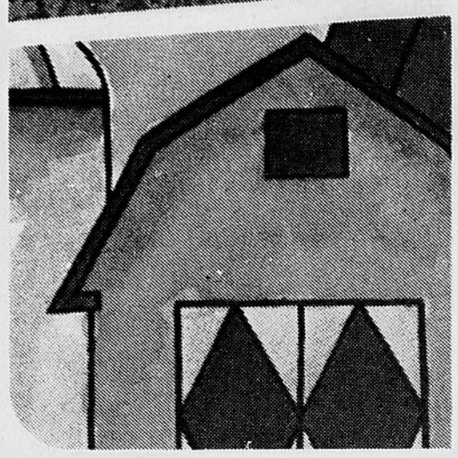
TEL. 543-3879 — C.P. 512
BOITE DE CAMIONS SAGUENAY FABRIQUEE PAR:
La Vieille Forge Enr.
RAYMOND TREMBLAY prop.
996 LAVOIE — CHICOUTIMI

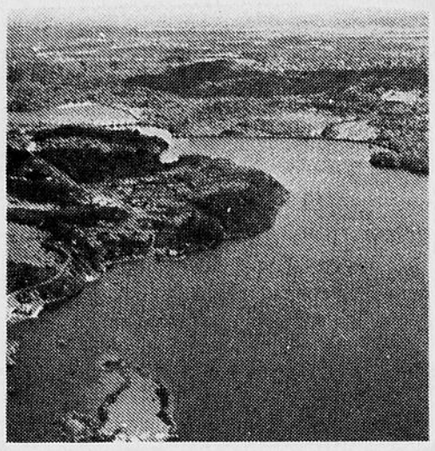
Selon "Education-Québec"

La région détient plusieurs records

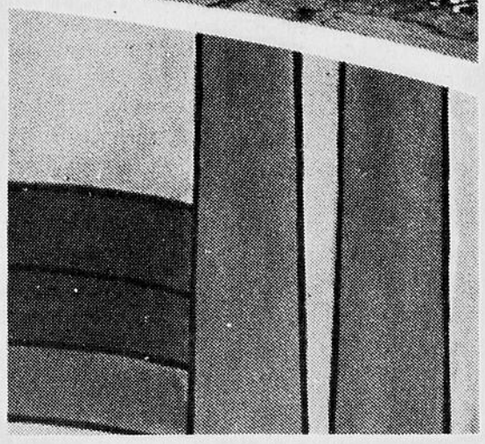












par Denise Pelletier

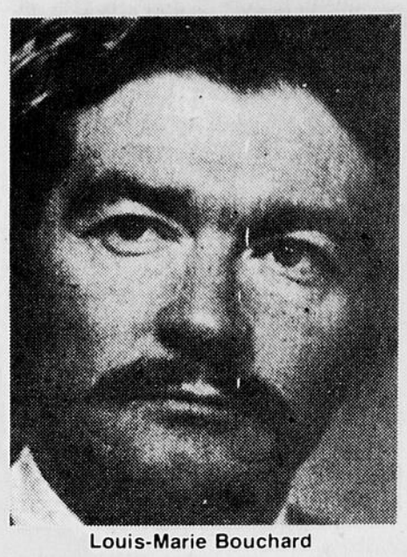
CHICOUTIMI — Le dernier numero de la revue Education-Quebec, entièrement consacrée au Saguenay-Lac-Saint-Jean, contient plusieurs renseignements fort interessants. On y souligne notamment le très fort "chauvinisme folklorique" des habitants d'ici, allié à une "hospitalite légendaire".

D'autre part, le directeur de l'OPDQ, M. Louis-Marie Bouchard, au cours d'une entrevue, parle également de ce chauvinisme des gens de la région, lorsqu'il affirme: "Nous avons tendance au Saguenay-Lac-Saint-Jean à croire que nous avons produit beaucoup d'artistes, beaucoup de çi et de ça, c'est peut-être vrai, mais ce n'est pas prouvé. C'est sans doute le danger des petites regions ou tout se sait, ou tout le monde se connait.".

M. Bouchard laisse entendre par ailleurs que l'amour des gens d'ici pour la nature, les arbres, l'eau et les animaux, serait plutôt une légende qu'autre chose. Parce que si cet amour existe, il faut bien parler aussi de la prolifération des grosses voitures et des motoneiges, qui ne s'intègrent pas spécialement bien à l'environnement.

D'autres aspects négatifs de la région sont soulignés au long des pages par les auteurs des différents articles de la revue: taux de chômage particulièrement élevé, manque de petites et moyennes entreprises, incapacité fréquente d'exploiter les richesses réelles de la région, exode des jeunes, dans une proportion de 50 à 60%, après la fin de leurs études.

Du côté positif, on pourrait écrire un mini-livre des "records" en parcourant ce numéro d'Education-Québec. En effet, voici ce que nous avons d'unique, ou de plus gros, au Québec: la Chaîne coopérative du Saguenay, qui serait le plus gros complexe agricole de l'est du Québec, un comté-baromètre, le comté Lac-Saint-Jean, qui a toujours voté gagnant aux élections, comme les comtés



Louis-Marie Bouchard

de Terrebonne et de Saint-Jean. Nous avons aussi des collèges qui offrent des options uniques: St-Felicien, qui des septembre proposera un programme expérimental de techniques en milieu naturel, Chicoutimi, avec un programme unique de techniques de pilotages, Jonquière et son programme de génie unifié est aussi "unique au Québec".

Mais ce n'est pas tout: en plus de posséder une alluminerie qui est encore pour le moment la plus importante au monde, la région possede l'école de pilotage du Collège de Chicoutimi qui est la seule école au monde, dit-on dans la revue, à préparer des pilotes de brousse.

Projet de $3 millions

Chicoutimi accorde un rabais de taxe de $48,000 à SALU

CHICOUTIMI — Compte tenu de l'importance du projet et de la clientèle qu'il vise, l'administration municipale de Chicoutimi a consenti hier, en assemblée spéciale, à réduire de $48,000 la participation du bénéficiaire des services municipaux qui seront installés prochainement dans le cadre de la construction d'un complexe de 110 logements sur la Côte de la Reserve.

Le bénéficiaire, la Société d'amélioration du logement urbain (SALU), construira en effet le complexe au coût d'environ $3 millions. Ces logements seront administres sous la formule coopérative, et s'adresseront à des personnes dont le revenu se situe entre $10,000 et $15,000 par annee.

SALU doit toutefois se conformer au règlement 88 en assumant la totalité du coût de la pose des infrastructures municipales, moins, bien sûr, $48,000.

Le maire Henri Girard a indique que la pose des services municipaux s'avère d'autant plus rentable car ils seront éventuellement utilisés à l'occasion d'autres développements domicilaires.

Par ailleurs, le complexe sera éligible à la subvention fédérale de $1,000 par logement, car il respecte les critères de densité d'occupation de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Cette somme, a indiqué M. Girard, servira au paiement de la pose des infrastructures.

Projet de loi 7

Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, rencontrera probablement le conseil municipal, ou ses représentans, afin d'expliquer certains amendements, prévus au projet de loi numero sept.

Il semble que M. Tardif veuille informer les concernés avant de procéder certains amendements, lesquels, paraît-il, pourraient être relativement importants.

D'autre part, le ministère des Affaires municipales soumettra aux élus municipaux certaines exigences quant aux délais d'approbation du budget, leur exposant les raisons qui l'amène à demander à la ville un plan triennal d'investissements.

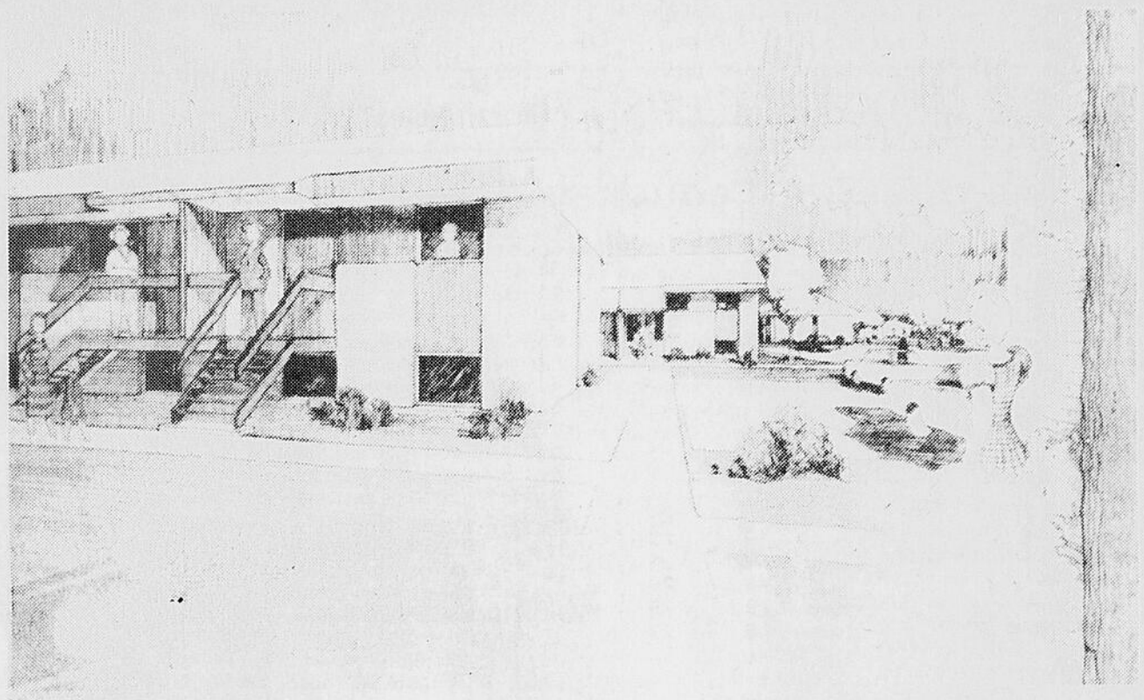
Selon le maire Henri Girard, le temps n'est pas loin où le MAM exigera de toutes les administrations municipales une telle planification.

Piscine

La piscine du Parc de la Colline sera prochainement recouverte. Ce sont l'architecte Jacques Coutu et la firme Gravel, Cauchon, Simard et Associés qui prépareront les plans et devis pour la réalisation de la future piscine intérieure.

Inauguration

Les ministres des Transports et de l'Education, MM. Lucien Lessard et Jacques-Yvan Morin, inaugureront officiellement, en compagnie de leur collègue de la Justice, M. Marc-André Bédard, le Village de sécurité routière, dans le secteur Chicoutimi-Nord, vendredi prochain, le 14 juillet.



A Jonquière

Projet de garage reporté

JONQUIERE — Le conseil municipal de Jonquière a résolu de reporter à l'automne sa décision, concernant le projet de construction d'un garage municipal.

Ceci se dégage de la dernière réunion qu'a tenue le groupe, en comité plénier, la semaine dernière.

On s'attend à ce qu'à l'automne, le gouvernement du Québec oblige les municipalités à élaborer des plans triennaux d'investissements. Il faudrait alors apporter une attention encore plus grande à l'élaboration des priorités municipales.

Il semble que ces données aient eu du poids dans la décision du conseil d'attendre à l'automne pour se prononcer définitivement sur la question du garage municipal.

Au nombre des autres priorités à considérer, on remarque le projet de réalisation des nouvelles grandes artères que sont celles projetées entre Panet et le pont de l'Aluminium, de même qu'entre King-George et Darling. Sans la concrétisation de ce projet, on craindrait, semble-t-il, que la construction d'un nouveau garage municipal ne devienne discutable.

Le comité des travaux publics de la ville de Jonquière a déposé, comme on le sait, un rapport proposant la construction de ce garage municipal. Le groupe estime le coût du projet à $1.2 million.

Son président, M. Henri Carrier, a exprimé l'avis qu'on pourrait ainsi réaliser suffisamment d'économies pour que les comptes de taxes des contribuables n'aient d'aucune façon à subir des effets de la concrétisation du projet.

Au chapitre du financement municipal, par ailleurs, le conseil a appris, non sans satisfaction, que le Conseil du Trésor venait d'approuver, pour la ville de Jonquière, une subvention de $190,347. Celle-ci est applicable à l'année financière 1976-77.

En annonçant cette nouvelle, le ministre des Affaires municipales a indique qu'il s'agissait là d'une subvention spéciale, accordée par suite de la fusion de la grande ville de Jonquière.

Le montant accordé s'élève à une dizaine de milliers de dollars de plus que prévu au budget municipal que touche la subvention.

Laboratoires Alcan

Les épouses des employés n'iraient pas à Kingston

JONQUIERE — Les épouses des employés du laboratoire Alcan, à Arvida, pourraient bien amorcer un mouvement collectif, visant à dissuader les autorités de la compagnie de mettre à exécution leur projet de déménager ce laboratoire à Kingston. L'une d'elles, Mme Marthe Vaillancourt, vient de lancer un appel en ce sens, invitant toutes les épouses des employés qui se trouvent touchés par cette décision à refuser le voyage à Kingston.

Mme Vaillancourt affirme avoir déjà reçu des offres d'appuis spontannées de quelques femmes, prêtes à entreprendre "une action collective importante pour notre avenir et celui de nos enfants".

L'auteur de la missive, que Le Quotidien publie d'ailleurs dans sa présente édition, rappelle que quatre employés syndiqués d'Alcan ont préparé un mémoire favorable au maintien des laboratoires à Arvida, et que le comité ad hoc, du CRD, se penche également sur la question.

Elle ajoute: "J'attend une réponse de la compagnie à ces deux comités. D'ici là, je n'ai aucune raison d'accepter, comme un fait accompli, le transfert du laboratoire, à moins que l'Alcan trouve d'autres excellentes raisons qui réussissent à me convaincre. On devra en trouver de plus satisfaisantes que de déclarer qu'on a commis une erreur il y a trente ans."

En plus de reprendre les principaux arguments des opposants à ce déménagement, Mme Vaillancourt soulève avec emphase les problèmes d'ordre humain, conséquents à cette décision de la compagnie.

Elle parle notamment des problèmes d'adaptations anticipés, appuyant ses allégations de citations de sociologues connus. Elle se dit d'avis que, pour plusieurs employés, la diminution de l'entourage familial s'ajoutera à la perte de l'entourage social.

C'est en ce sens que l'auteur explique: "Allez donc convaincre votre fils ou votre fille, étudiants au CEGEP ou à l'université de déménager en Ontario avec les différences de langue et d'enseignement qu'ils devraient assumer. Quelles possibilités ont-ils d'accéder à une vie culturelle satisfaisante?"

Au chapitre de l'économie familiale, Mme Vaillancourt soulève le problème des épouses au travail, et des difficultés qu'elles pourraient éprouver à trouver, à Kingston, des emplois équivalents à ceux qu'elles détiennent présentement au Saguenay.

Aurélien Gill est réélu

par Jacques Girard

POINTE-BLEUE — M. Aurélien Gill qui sollicitait un nouveau mandat à la population de Pointe-Bleue, a été réélu chef du conseil de bande se méritant plus de 300 votes tandis que son adversaire M. Denis Connely, recueillait 159 voix. Par contre, au niveau des conseillers, il y a quelques changements.

En effet, quatre anciens conseillers briguaient à nouveau les suffrages lors de l'élection de lundi, mais deux ont réussi à conserver leur poste. Il s'agit de M. Harry Kurtness qui a recueilli 249 voix et de M. Réal Philippe avec 191 votes.



M. Aurélien Gill

Les autres conseillers sont M. Yvon Connely avec 157 voix, M. Jean-Marie Germain avec 161, M. Paul Germain avec 157 et M. Alcide Blacksmith avec 260.

Selon des commentaires entendus, le nouveau mode de suffrage a modifié le résultat du scrutin et, au niveau de la chefferie, le travail effectué par M. Gill depuis quelques années — pensons au Centre culturel Piékouagami — a porté fruits.

COMPTABLES GENERAUX LICENCIES (C.G.A.)

LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE, POLIQUIN ET CIE C.G.A.

110 EST, RACINE, SUITE 205, CHICOUTIMI — 549-1717
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323

CLAUDE LACROIX C.G.A. syndic — GABRIEL LAPOINTE C.G.A.
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. syndic — PIERRE POLIQUIN C.G.A.
SERGE PELLETIER C.G.A. — DENIS GRENIER C.G.A.

Avant de faire vos valises . . .



demandez-nous aujourd'hui même de faire une

RÉVISION DE SÉCURITÉ PRÉVACANCES

- ✓ Direction
- ✓ Freins
- ✓ Rétroviseurs
- ✓ Phares
- ✓ Pneus
- ✓ Glaces
- ✓ Essuie-glaces
- ✓ Avertisseur
- ✓ Echappement
- ✓ Feux arrière
- Clignotants
- Multiclignotant
- Feux de position latéraux

NOTRE PRIX SPÉCIAL: **$8.95** (Pièces en plus)

Prenez rendez-vous aujourd'hui même avec notre département de service après vente.

NOUS VOUS DONNERONS PLEINE SATISFACTION.

DUCHESNE AUTO LTÉE

450, Dequen, ALMA 662-3431

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Il faut espérer l'abolition des "coupons de rabais"

Des coupons de rabais pour les produits alimentaires et les articles utilisés dans l'entretien de la maison, il en vient de partout. Parfois, c'est le facteur qui livre à domicile, dans la même enveloppe, un bon lot de ces "cadeaux" provenant des manufacturiers.

Souvent, ce sont les journaux et les revues qui offrent aux ménagères friandes d'économie, ces coupons qui permettent de faire l'achat à prix ridiculement bas, comme on dit, de la dernière pâte dentifrice multicolore introduite sur le marché, d'une canette de nourriture pour chien renfermant une multitude de vitamines, ou d'un nettoyeur à plancher dont l'efficacité éclipse celle de tous ses rivaux.

Les consommateurs, plus particulièrement les mères de familles, qui prennent encore le soin de découper et d'accumuler toutes ces présumées primes, doivent s'attendre à avoir du mal à obtenir un remboursement. C'est que la grande majorité des marchands d'alimentation, dans la région, du moins, ne sont pas particulièrement intéressés à échanger ces coupons de rabais qui continuent d'inonder le marché. Du moins, tout porte à croire que les épiciers, gros et petits, seraient drôlement soulagés, si les manufacturiers abolissaient définitivement cette forme de publicité.

Un porte-parole de l'Association des détaillants en alimentation dans la région, mentionne que la réticence à échanger le flot de plus en plus impressionnant de coupons de rabais, tient de différents facteurs.

Il affirme que les épiciers eux-mêmes ont énormément de difficulté à transiger l'échange des coupons-prime chez les industriels ou les agences de publicité représentant ces entreprises. Ainsi, des marchands acceptant d'encaisser la plupart des coupons présentés par leurs clients, subiraient des pertes assez importantes, parce qu'ils n'arrivent pas à les revendre en entier aux fournisseurs ou à leurs émissaires.

Selon lui, il arrive que des industriels autorisent l'émission de coupons de rabais pour mousser la vente de nouveaux aliments, lesquels ne reçoivent cependant pas tous un bon accueil des consommateurs. L'expérience démontre, en effet, qu'il n'est pas facile d'inciter les acheteurs à faire l'essai d'une nouvelle marque de café ou de céréales, par exemple. Les gens ont leurs produits préférés et il faut généralement des raisons majeures pour les amener à les délaisser en faveur de nouveautés.

D'après la société A.-C. Nielsen, qui se spécialise, entre autres, dans l'établissement de la cote de popularité des émissions de télévision, les manufacturiers ont mis sur le marché nord-américain, en 1975, 36 milliards de coupons "échangeables" dans les épiceries. En 1971, la quantité émise s'était chiffrée par 20 milliards environ.

Ce relevé indique aussi que 2 milliards de coupons de rabais sont demeurés inutilisés en 1975. L'enquête de Nielsen révèle encore que 65 pour cent des familles "collectionnent" les coupons, comparativement à 58 pour cent seulement il y a cinq ans. On apprend également que ce sont les ménagères parmi les plus scolarisées, âgées entre 30 et 40 ans et n'ayant pas de mal à joindre les deux bouts, qui recueillent le plus de coupons de rabais.

En somme, ce ne sont pas les consommateurs les plus pauvres qui profitent de ces économies dans les épiceries. "Règle générale, les familles faisant usage des coupons de rabais sont celles qui préconisent protection des arbres, mais aiment se promener sur du plancher de bouleau; ce sont aussi ceux qui prêchent l'économie du pétrole, mais qui s'achètent des bolides; ce sont enfin ces gens qui maudissent l'énergie nucléaire, mais qui utilisent volontiers le réfrigérateur sans givre." Ce profil-type de l'utilisateur de coupons a été publié dans une édition de Forbes, au début de 1977.

Puisque les coupons de rabais n'intéressent qu'une partie des consommateurs, que cette formule indispose les personnes en faisant la cueillette de même que la plupart des marchands, et que des milliards de bouts de papier de ce genre vont directement à la poubelle, il serait temps que les manufacturiers abandonnent cette forme de propagande. L'argent ainsi épargné pourrait être remis aux consommateurs sous la forme de véritables réductions, enfin...

Gabriel BERBERI

PAROLE AUX LECTEURS

"J'ai le goût du Saguenay"

Le debut du mois de juin 1977 complétait ma vingt-cinquième année de vie à Arvida. C'est aussi le moment où j'appris, par une lettre de la direction du Centre de recherche et developpement de l'Alcan remise aux employés, que pourrait se terminer pour notre famille le séjour au Royaume du Saguenay.

Le premier choc passé, nous nous retrouvons en train de discuter. Qui partira? Lequel de nos fils nous accompagnera? Qui, quoi, comment, où? Non seulement, me voilà coupée subitement de ce qui a été, depuis un quart de siècle ma vie sociale, mon milieu d'appartenance, mais me voilà expatriée dans une autre province avec la pénible éventualité de voir ma famille se disperser d'un côté et de l'autre.

Aux premiers sentiments de surprise, d'inconfort, d'indefinissable malaise, se mêle l'étonnement devant la passivité de certains organismes, devant l'acceptation et la résignation des personnes que je rencontre. Il s'agit quand même d'un nombre considérable d'emplois, du devenir de votre ville, des possibilités de travail pour nos futurs techniciens. Qu'est-il devenu, le dynamisme proverbial des gens du Saguenay? Il me semble pourtant que des causes de moindre importance ont déjà suscité une levée de boucliers contre lesquels les opposants ont dû déposer les armes.

Et les jeunes concernés, ils sont en vacances et difficiles à rejoindre. Et les épouses des employés? Mais, comme moi, que savent-elles de ces transactions? Bien sûr, mon mari m'informe le plus possible puisqu'en haut lieu on ne me considère pas comme une partenaire économique de mon mari et qu'on ne daigne pas m'inviter aux réunions d'informations. A moi, on réserve un statut particulier: un cocktail en janvier dernier et, peut-être, une soirée d'adieu quand toutes les décisions importantes seront prises. J'en suis outrée, blessée dans ma dignité de personne, et comme il faut toujours une goutte d'eau pour faire déborder le vase, elle est venue dans un document remis récemment concernant la politique de transfert des employés. Je cite: "On devrait encourager la femme de l'employé mûté à se rendre préalablement sur place si l'on croit que cela pourrait accélérer l'installation de la famille."

C'est le comble, je suis un pantin qu'on enverra promener à Kingston si cela peut être utile. Me voilà utilisée comme une bonne pâte, dont on remplira la tête des charmes de Kingston et qui subira passivement, docilement, la publicité dont on va m'inonder alors. Qui, après avoir visité une ville avec des guides expérimentés n'en revient pas convaincu que c'est la plus belle des environs et qu'il fait bon y vivre. J'ai vécu l'expérience récemment, lors d'un congrès dans une ville de l'Estrie. Je suis prête à parier qu'on parlera français, à Kingston, lors de ces tournées comme on ne l'a jamais fait jusqu'ici. Et puis, je ne suis pas tout à fait ignare, je sais bien que Kingston est un endroit convenable, comme l'Ontario, comme les autres provinces, comme les autres villes des autres pays. Mais moi c'est à Arvida que je veux vivre!

Alors, le pantin, qu'on a cru si malléable, se réveille, se ranime, reprend sa destinée en mains et REFUSE le voyage. De plus, je demande à toutes les épouses de faire de même. Spontanément, quelques femmes m'ont offert leur appui pour entreprendre une action collective importante pour notre avenir et celui de nos enfants. Le premier jalon à poser c'est de refuser ce fameux voyage.

Plusieurs raisons motivent ce refus catégorique:

1. Quatre employés syndiqués du Centre de recherche d'Arvida ont préparé un mémoire fort bien rédigé qui analyse quelques-unes des raisons invoquées par la compagnie Alcan pour justifier le déplacement vers Kingston et qui fait état des avantages pour le Centre de recherche de demeurer au Saguenay et des désavantages d'un déménagement qu'il s'effectue vers Kingston, Montréal ou Toronto.

2. D'autres objections, analyses et évaluations pourraient être également disponibles quand le comité ad hoc du CRD remettra son rapport.

3. J'attend une réponse de la compagnie à ces deux comités. D'ici là, je n'ai aucune raison d'accepter, comme un fait accompli, le transfert du laboratoire à moins que l'Alcan trouve d'autres excellentes raisons qui réussissent à me convaincre. On devra en trouver de plus satisfaisantes que de déclarer qu'on a commis une erreur il y a trente ans. A moi, il apparaît que c'est aujourd'hui qu'on commet une erreur. Chacun peut avoir une vision différente des choses dépendant de la lunette d'approche qu'il utilise... Je crois difficilement à l'impossibilité de recruter un personnel compétent qui refuserait de venir à Arvida. Surtout quand je regarde les difficultés d'emploi dont font état les finissants universitaires de toutes les disciplines et cela aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. Il me semble que c'est un argument qui ne tiendrait pas longtemps si l'on se donnait la peine de leur vendre la région. Des Suisses, des Belges, des Français, n'accepteraient-ils pas de venir à Arvida? Des Allemands, des Japonnais non plus? Allons donc, ils se montreraient plutôt enchantés de nos espaces verts, de nos immenses forêts, des facilités de loisirs, etc.

Moi, j'ai reçu les dépliants vantant les charmes de Kingston, en anglais. J'ai bien peur qu'on ne m'offre pas là-bas les facilités que nous, nous offrons aux autres ethnies venant s'établir au Saguenay. Le mémoire des quatre syndiqués décrit fort bien les avantages accordés depuis toujours et sans exagération croyez-moi.

En consultant les nombreux documents que nous avons collectionnés depuis le début de juin, je constate que divers aspects de ce "Grand Déménagement" ont été abordés soit par des syndiqués, soit par des journalistes qui ont eu à transmettre l'informataion, soit par des éditorialistes, traitant surtout de l'aspect économique du problème, quoique certains auteurs ne semblent pas tout à fait convaincus que le choix des nouvelles orientations relève de ces seuls facteurs...

Mais si on accepte que le côté économique soit parmi les conséquences les plus néfastes pour la région, il nous faut aussi envisager les conséquences dites secondaires. Les mouvements de population charrient avec eux de nombreux problèmes sociaux dont celui de l'inadaptation. Pierre Laroche, l'un des plus grands spécialistes français de la Sécurité sociale affirmait devant la Commission d'enquête Castonguay-Neveu que: "A partir des tendances déjà manifestées en 1968 les problèmes d'inadaptation deviendraient les problèmes sociaux les plus importants."

Je sais bien qu'on m'objectera que les employés de commerces et de banques sont constamment mutés d'un endroit à un autre, mais la différence est qu'ils sont en quelque sorte disposés à accepter ces changements en postulant l'un de ces emplois, qu'ils n'ont pas des années de service au même endroit et que leur tâche demeure ici; donc, ils ont un certain espoir de retour, alors que dans notre cas, l'emploi quitte la région. Qui nous dit que pour eux aussi le déménagement n'est pas une obligation redoutée. Alvin Toffler dans le "Choc du Futur", assure que "les déménagement impliquent une série de réadaptations psychologiques difficiles. Certaines personnes ne s'adaptent jamais tout à fait et on note chez elle une perte du sens de l'engagement essentiel à la vie de l'individu et de la communauté. L'abandon d'une ville entraîne la mort de toute une série de rapports, de relations dans le voisinage: église, école, supermarché, association". Pour plusieurs employés, en plus de la perte de l'entourage social, il y aura diminution de l'entourage familial. Allez donc convaincre votre fils ou votre fille, étudiante au CEGEP ou à l'université, de déménager en Ontario avec les différences de langue et d'enseignement qu'ils devraient assumer. Quelles possibilités ont-ils d'accéder à une vie culturelle satisfaisante? Et je pense ici non seulement au loisir-récréation mais à des activités qui vont contribuer à leur épanouissement.

Il me semble que la plupart des femmes sont les grandes perdantes dans cette aventure. On a encore fréquemment présent à l'esprit le stéréotype du mari pourvoyeur financier exclusif de la famille et on oublie que plusieurs épouses d'employés ont des emplois à plein temps ou à temps partiel dont il leur sera impossible de trouver l'équivalence à Kingston. Toutefois, ce travail n'est pas nécessairement effectué en considération de la rentabilité matérielle mais en fonction de la réalisation de soi, de l'épanouissement, de l'accomplissement de la personne et dans ce genre de travail j'inclus toutes celles qui sont actives dans divers mouvements: associations féminines, pastorale, loisir, etc.

Ce sont là des considérations importantes si l'on se réfère à la pyramide de Maslow qui établit la hiérarchie des besoins humains. Sur le premier échelon se trouve les besoins physiologiques: nourriture, vêtements, logement, c'est-à-dire les besoins de sécurité physiques. Sur le deuxième échelon, les besoins sociaux et plus haut encore les besoins d'actualisation et de réalisation de soi. L'homme d'aujourd'hui vit avec l'espoir de combler tous ses besoins dans un système économique qui, lui, est soumis à la contrainte des tendances à la centralisation, à la concentration, à une hiérarchisation de plus en plus poussée afin de pouvoir garder l'allure dans la compétition et survivre à la concurrence. Donc, quoique le facteur économique soit très important pour l'orientation de nouvelles politiques, le facteur humain et la qualité de la vie le sont aussi. L'impact social et familial des mutations d'emploi, le manque d'intérêt de l'employé de plus en plus anonyme, l'absence de participation, la dépersonnalisation, sont des facteurs qui vont à l'encontre des courants de décentralisation et dont les dirigeants gouvernementaux commencent à prendre conscience puisqu'au fédéral comme au provincial on parle de décentralisation de l'appareil gouvernemental.

Si la concentration de la recherche à Kingston a des avantages, selon M. Culver, le mémoire des quatre syndiqués y trouve de grands désavantages dont celui de l'éloignement de l'usine de transformation primaire. Finalement, moi, je ne sais plus s'il s'agit de "centraliser" à Kingston ou de "décentraliser" à Arvida puisque je ne connais pas les raisons occultes qui sous-tendent cette décision.

Mais toutes ces considérations qui m'affligent ne sont rien en regard du sentiment d'insécurité qui m'envahit. Qu'arrivera-t-il quand l'absence de syndicalisation nous laissera entièrement subordonnés à l'entreprise, dépendant d'un contremaître ou de quelques autres dirigeants qui peut effectuer une mise à pied du jour au lendemain? Qu'arrive-t-il si on décide d'employer une autre catégorie de travailleurs et que la fonction occupée jusqu'alors disparaît?

En 1973, au Congrès international des organismes familiaux tenu à Liège, le célèbre directeur de l'Institut d'études économiques et sociales de Zurich, Hans Pestalozzi parlait du pouvoir économique qui se concentrait dans des mains de moins en moins nombreuses et des conséquences de notre conception actuelle du système économique; plusieurs participants ont hoché la tête en l'entendant parler, lui qui n'avait rien d'un homme de gauche, de la relégation de l'homme au rang d'objet qui résulte de l'abus de notre système. Nous voilà placés dans la situation qu'il décrivait alors: Nous ne sommes plus des travailleurs mais une "réelle main-d'oeuvre" au même échelon que l'une ou l'autre matière première ou qu'une machine dont on dispose dans le processus de production et dont l'existence future sera déterminée par quelque "top manager" qui ne sait rien de notre aptitude au travail, de notre capacité d'agir et de notre existence en tant qu'être humain, formé, construit par l'appartenance à son milieu.

Une compagnie, c'est une compagnie, ça parle un langage de compagnie. Il ne s'agit pas de partir en guerre et de l'affubler de mots vulgaires qui ne dévalorisent en définitive que ceux qui les emploient. Il s'agit de parler en syndiqué, d'agir en syndiqué responsable, de se rallier au comité ad hoc déjà formé. C'est le temps de se rappeler qu'un syndicat n'est valable qu'en autant que ses membres le sont, c'est le temps de faire parvenir toute idée, toute considération valable, tout projet à ce comité. C'est le temps pour les femmes d'assister aux réunions d'informations. C'est le temps d'éviter les actions individuelles d'employés à patron qui permettent parfois de se sauver en noyant les voisins.

J'ai le goût du Saguenay, je m'y sens moins anonyme, moins machine, moins matière première (alumine).

J'ai le goût de demeurer au Saguenay, le goût de demander à toutes les femmes de notre région de retrouver leur dynamisme et de bien réfléchir sur les implications de ce transfert d'emploi. Sera-t-il le dernier?

Marthe Vaillancourt,
235, Lamarche,
Arvida.
Arvida, le 9 juillet 1977.



Il conteste le syndicat

M. J.-Louis Harguindeguy,
président provincial,
Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec,
155 est, boul. Charest,
Québec, P.Q.,
G1K 3G6.

Monsieur le président,

A partir d'aujourd'hui, 4 juillet 1977, je remets mon automobile à la disposition de mon employeur, le gouvernement du Québec.

Bien que je sois d'accord avec le principe de votre combat, je ne peux endosser votre manière de le mener. Votre publicité, autant parlée qu'écrite est le fait d'une opposition mesquine et non celle d'un syndicat responsable. Je ne peux en tant que citoyen Québécois, m'associer d'aucune façon à votre entreprise de salir le gouvernement élu le 15 novembre dernier.

Je vous demande donc, monsieur le président, de ramener votre combat aux limites du réalisme et de l'honnêteté.

Il est d'ailleurs très curieux de constater que votre ardeur combattive s'est réveillée après le 15 novembre dernier. Il serait important, lors des prochaines négociations, de faire en sorte d'obtenir plus qu'un simple droit de consultation face à ce problème. Vous aurez à ce moment-là, dans le cadre d'une négociation normale et justifiée, mon plein appui.

Syndicalement vôtre,

Gaston Tremblay,
secrétaire,
section Roberval, "F",
457, rue Pineault,
Roberval.

Le 4 juillet 1977.,

VENTE MI-ÉTÉ

jusqu'au samedi 16 juillet

Pataugeuse

Achat spécial

7.99

Environ 60" diam. x 12" profond.

Coleco. De la fraîcheur et des jeux sûrs de plaire aux enfants. En robuste mais souple poly orné de motifs d'animaux en vifs coloris.



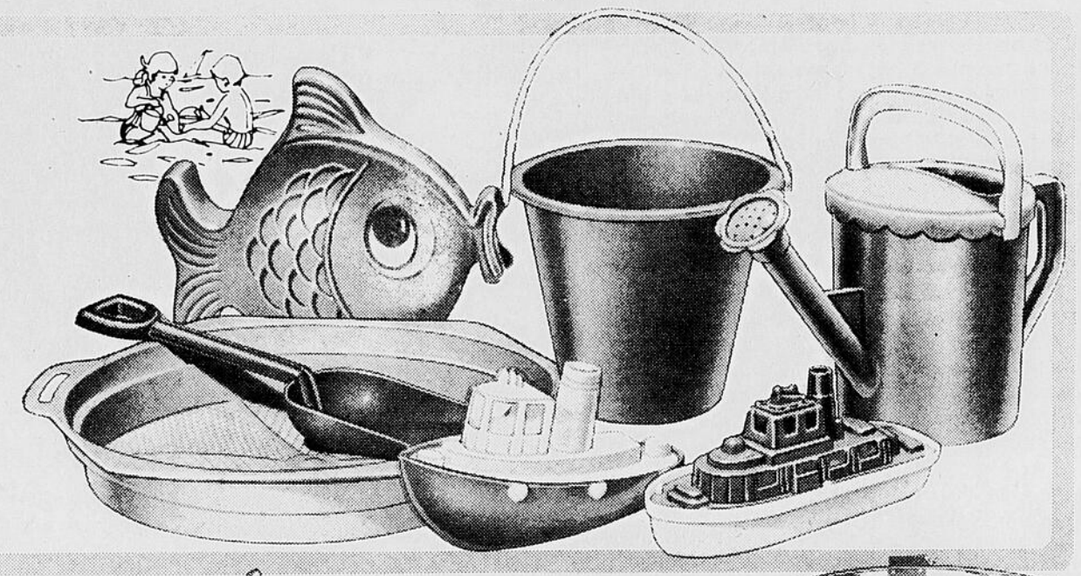
CANADIAN TIRE



Pour la plage

Ensemble plastique 7 pièces **2.77** Spécial

Pour les fervents des jeux dans le sable: arrosoir, seau et pelle, 2 bateaux, tamis et moule en plastique.



Lampe avec deux piles

Ray-O-Vac—Achat spécial!

3.33 Robuste plastique

Belle lampe torche à corps en plastique noir et interrupteur et épaulement jaunes. **2** piles Ray-O-Vac.

2.66 Corps en métal

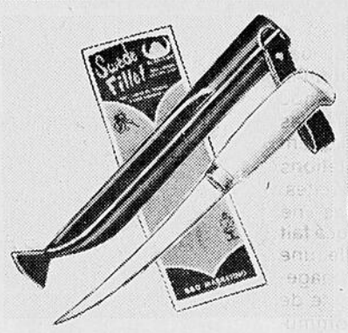
Achetez-en plusieurs à ce prix! Chromée, épaulement, interrupteur plastique rouge. **2** piles Mor-Power.



Ensemble léger/appât

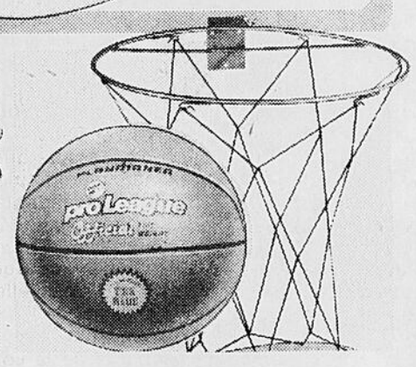
Moulinet, canne, ligne

Ensemble **Shakespeare** économique. Canne 5' d'une pièce à 3 anneaux et tête. Moulinet #2605 à frein-étoile, reprise 6 doigts. Ligne monobrin. Spécial **4.97**



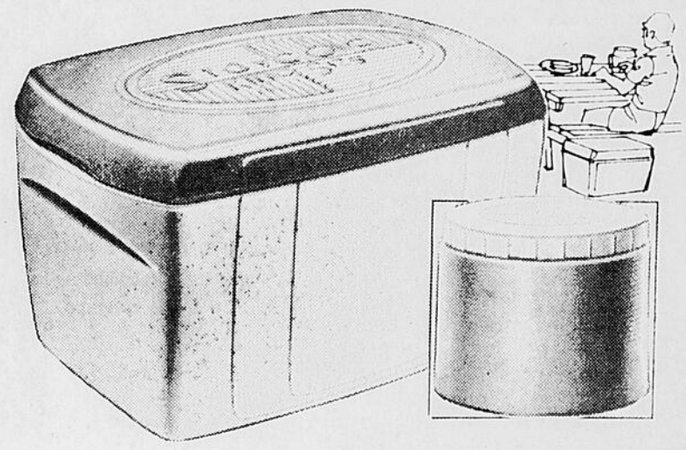
Couteau à filets

Lame acier suédois trempé. Etui en cuir. **Courant $5.99** ... **5.39**



Basketball

Playmaker avec cercle, filet, valve, crochets. **Cour. $9.95** ... **8.95**



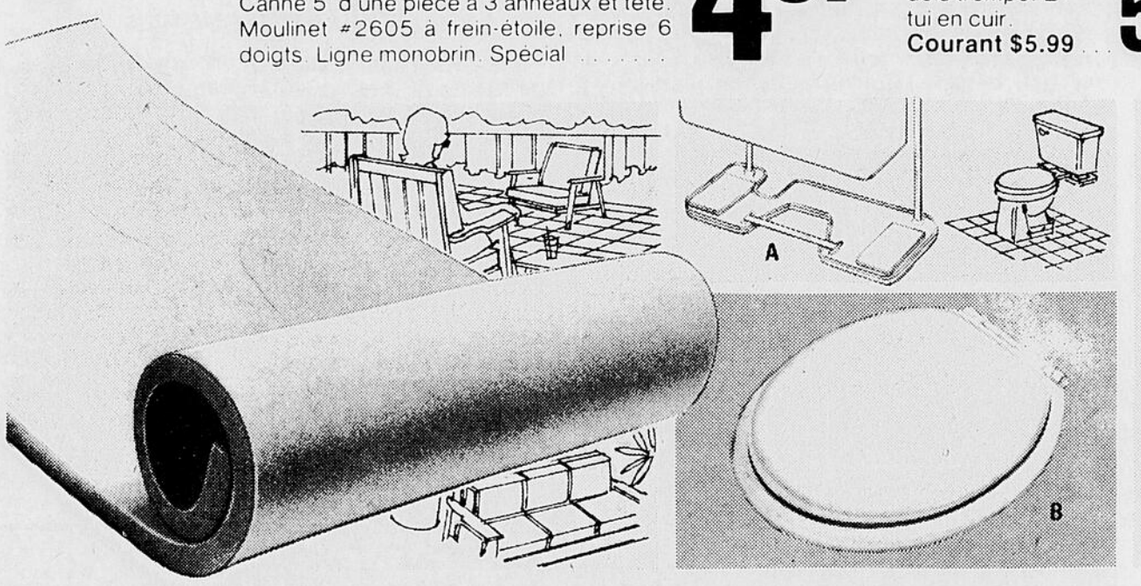
Pique-niquez à pas cher

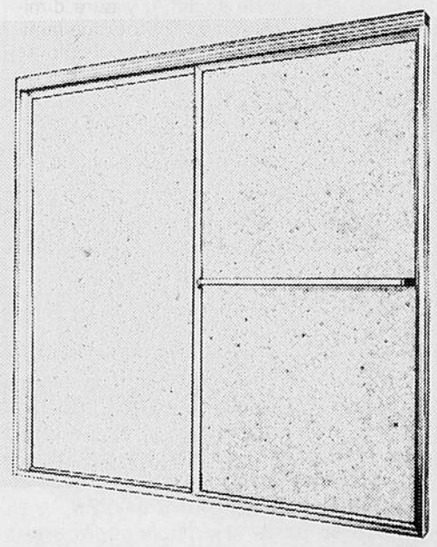
Grande glacière

Grosse contenance, grosse économie! Environ 25¾ x 15⅞ x 14½ po de haut. **Courant $7.49** **6.66**

Boîte isolante à collation

Snak Jar Thermos de 5½ oz pour collation, rafraîchissements à garder froids. **Cour. $1.25** ... **1.10**





Mousse verte en spécial

Du confort très avantageux. Environ 20" de large sur 56" de long et 1" d'épaisseur. Se coupe aisément. **1.59**

Rabais pour salle de bains

Egouttoir de réservoir

A. Se place sous tous les réservoirs de cabinet. En blanc. **Courant $2.10** ... **1.77**

Siège de cabinet

B. En solide composition émaillée d'un beau blanc très durable. **Courant $5.95**... **5.29**

Porte de baignoire

Courant $39.95 **35.95**

Finissez-en des rideaux de douche et des flaques d'eau à terre. Panneaux sécuritaires en plastique opaque 'brume'. Pour baignoire encastrée std 5'. 58½" haut.



Insecticide

Courant $2.99 **2.69** 8 oz liq.

Pulvérisation au Diazinon pour fruits, légumes, fleurs, plantes d'ornement. Profitez-en!

Eponges en spécial

Paquet de 12 **99¢**

Achat très avantageux pour super-lavage d'auto, cuisine, bateau, etc. Env. 3½ x 5½ x 1¾" ch.

En plus! Billets-Bonis au comptant ou utilisez votre Carte Canadian Tire

CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

JONQUIERE
693, boul. St-François.
Tél.: 542-3501

CHICOUTIMI
1257, boul. Talbot,
Tél.: 549-5014

ALMA
Coin du Pont et St-Luc,
Tél.: 662-6618

DOLBEAU
Les Galeries des Erables,
Tél.: 276-2834

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



IL PERPETUE LE STYLE DE GLENN MILLER

Le tromboniste Jimmy Henderson, sur notre photo, dirige depuis quelque temps l'ensemble de Glenn Miller et il continue de jouer les grandes pièces du maître de la trombone. Cet orchestre se produit environ une cinquantaine de fois par année et chaque musicien se fait un devoir d'interpréter, à la manière de Glenn Miller, les meilleures pièces de danse. Henderson est le sixième chef de l'orchestre nommé par la fondation de Miller pour perpétuer la musique de ce grand tromboniste.

LE SPORT DES GRANDS

Le tennis est devenu le grand passe-temps de la Maison-Blanche en raison de la passion du président Carter pour ce sport qu'il pratique deux à trois fois par semaine. Dans les milieux politiques, on n'hésite pas à faire des parallèles entre les talents des deux Jimmy (Connors et Carter) et l'on constate que le chef d'Etat fait preuve d'autant de pugnacité sur le court que dans une campagne électorale. Les principaux adversaires de M. Carter sont généralement Zbigniew Brzezinski, conseiller pour la sécurité nationale, Bert Lance, directeur du personnel et du budget, et Hamilton Jordan, conseiller de la Maison-Blanche.

LE TRAIN MARIAL

Le train marial arrivera à Chicoutimi le 25 août prochain. Il y aura une célébration en la cathédrale, de 16h00 à 18h00, ce jour-là.

Le lendemain, le 26, le cortège constitué de 15 autobus de gens provenant de la région métropolitaine, auquel se joindront des autobus de la région, partira de Chicoutimi pour faire le tour du lac avec des célébrations à Roberval, où on passera la nuit, et au sanctuaire du Lac-Bouchette, d'où les gens de l'extérieur se dirigeront au Cap-de-la-Madeleine.

Ce 13e train marial est organisé par la Maison du rosaire, pour souligner le 60e anniversaire des apparitions de Fatima. Les personnes intéressées à se joindre au train marial peuvent s'inscrire et obtenir de plus amples informations en s'adressant à S. Yvonne Blackburn, maison mère des Soeurs Antoniennes, à 549-1055.

VIRILITE

La saison des amours de l'homme n'est pas le printemps mais l'automne. C'est ce qu'ont conclu des savants réunis à un congrès d'endocrinologie en Allemagne fédérale. Ils ont observé que la production maximale d'hormones chez l'homme avait lieu en automne alors qu'elle est minimale au printemps. Si toutefois le désir se manifeste au printemps, c'est, selon les endocrinologues, parce que désir et puissance chez l'homme ne vont pas de pair: "L'homme en effet désire le plus quand il peut le moins."

NEUVAINE A SAINTE-ANNE

Cette année encore, le sanctuaire de Ste-Anne, du secteur nord de Chicoutimi, soulignera la fête de sa patronne par une neuvaine préparatoire. Cette semaine commencera le 17 juillet. Chaque jour, il y aura trois exercices: à 7h30, à 15h00 et à 19h00. La prédication sera assurée par le Père Maurice Martel, dominicain.

UN PRINCE ET DES FEMMES

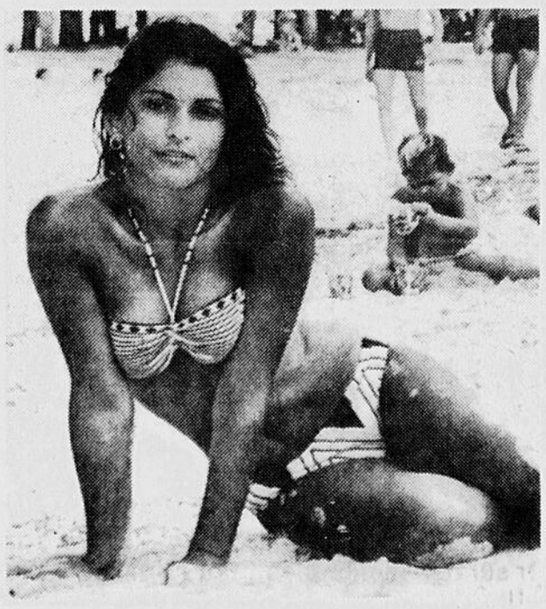
Cinq jeunes femmes du nord ont apprécié leur premier barbecue avec le prince Andrews, dimanche, disant que ses biftecks étaient parfaits. Les jeunes femmes faisaient partie d'un groupe d'officiels et de jeunes résidents du nord qui accompagnaient le prince de 17 ans pour un après-midi de promenade sur les eaux turbulentes du Grand lac des Esclaves.

Le prince, vêtu d'un jeans et d'une chemise à carreaux, a payé de sa personne au cours de cette excursion de cinq heures. Il a préparé les biftecks pour le barbecue sur Ace Island, a bavardé librement, a pris des photos et a piloté sur le chemin du retour, dimanche soir, l'un des deux bateaux, l'Uniak, une embarcation de 25 pieds. Il a même fait un court arrêt au village d'Indiens Dagrib à Detah, à quatre milles de la capitale territoriale, de l'autre côté de l'eau.



SENS UNIQUE POUR AUTOMOBILISTES

C'est bien la conclusion qu'il faut tirer de cette photo, car, les oies du jardin du parc Cambridge, en Ontario, se fichent éperdument de ces panneaux indicatifs. D'ailleurs, savez-vous pourquoi on a placé ces rues à sens unique? C'est tout simplement pour protéger ces oies qui circulent autant sur les routes du parc que dans les bois. Aussi, en circulant dans le parc, le visiteur remarquera, tout au long des routes, le panneau indicatif suivant: "Attention, traverse d'oies".



SANS COMMENTAIRE

Elle s'appelle Donna Perri, elle aime le sable des plages de la Floride et elle a remporté récemment un concours de Miss Bikini de la ville de Miami. Comme passe-temps, elle est mannequin pour une compagnie de fabrication de vêtements pour dames de Philadelphie. Nous vous la présentons comme notre Miss du jour...



EN EXCELLENTE SANTE

Jack Dempsey, ancien champion mondial de boxe poids lourds est ici photographié avec sa quatrième épouse, Deanna, dans leur appartement de New York. Dempsey qui suit très attentivement les performances de Mohamed Ali est encore en excellente santé malgré son âge avancé et a conservé le sourire de ses vingts ans.

CONTAMINATION DE L'EAU

La population de St-Nazaire est invitée à faire bouillir son eau au moins 20 minutes avant de la consommer. C'est ce qui ressort d'un télégramme envoyé par la direction du contrôle de l'eau potable et des eaux usées des Services de protection de l'environnement aux autorités de cette municipalité du Lac-St-Jean-Est.

Des analyses bactériologiques de l'eau du réseau d'aqueduc de cette municipalité démontrent la présence de bactéries coliformes d'origine fécale; donc, une contamination de l'eau par le fait même. Des spécialistes de la direction du contrôle de l'eau tentent de déterminer la cause exacte de ce phénomène et d'y apporter les corrections voulues. Dès que les résultats seront obtenus et que la situation sera redevenue normale, les SPE lèveront l'avis de faire bouillir l'eau et en avertiront la population.



A MONTREAL

Ingrid Bergman, l'une des plus grandes vedettes internationales du cinéma, viendra à Montréal pour inaugurer le Festival canadien des films du monde, le 19 août prochain.

Mlle Bergman, qui a remporté un oscar en 1944 par suite d'une remarquable interprétation dans "Gaslight", a accepté l'invitation de présider l'ouverture officielle de ce Festival international du film d'une durée de 10 jours. Selon le directeur du festival, M. Serge Losique, la célèbre actrice arrivera à Montréal le 18 août et elle passera quelques jours dans la métropole.

La participation de Mlle Bergman à la cérémonie d'ouverture met en relief le caractère international du Festival de Montréal qui, selon M. Losique, compte déjà des inscriptions provenant de 36 pays.

Mlle Bergman est née en Suède et elle est devenue célèbre par suite des nombreux rôles qu'elle a joués au cinéma, à la télévision et au théâtre, en Amérique du Nord et en Europe. Le Festival canadien des films du monde présentera quelque 110 longs métrages. Il aura lieu du 19 au 28 août à Terre des Hommes, à Montréal.



RELAIS DU SPORTIF

Les autorités civiles de Dolbeau ont voulu encourager le groupe sportif en se rendant à l'inauguration du Relais du sportif aux Loutres.

On remarque, de gauche à droite, M. Chs-Edouard Simard, maire de Mistassini, Mme Suzanne B.-Niquet, maire de Dolbeau, le Père Chs-Aimé Bouchard, président, et M. C.-A. Gauthier, député du comté de Roberval aux Communes.

RENDEZ-VOUS

JONQUIERE

Accueil Domrémy — Le comité féminin de l'Accueil Domrémy de Jonquière, donne rendez-vous pour sa soirée hebdomadaire aujourd'hui, en haut du Terminus 500, Jonquière, coin Saint-Pierre et Saint-Dominique.

AUJOURD'HUI

C. S. Rolls mourrait dans un accident d'avion il y a 67 ans aujourd'hui, le 12 juillet 1910, à l'âge de 33 ans. Rolls avait rencontré Henry Royce en 1904; celui-ci jouissait déjà d'une grande réputation à Londres comme vendeur de voitures de qualité. En 1906, ils unirent leurs ressources et fondèrent la société Rolls-Royce, dont la première usine fut inaugurée le 9 juillet à (Derbu Angleterre).

1969 — Moscou annonce que les négociations sur la navigation fluviale avec la Chine dans les régions frontalières d'Exptrême-Orient ont échoué.

1960 — La France accepte l'indépendance du Centre-Afrique, du Congo, de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey, de la Haute-Volta, du Niger et du Tchad.

1957 — Le prince Karim (20 ans), étudiant à Harvard, devient Aga Khan, chef de 20 millions de musulmans ismaéliens, à la mort de son grand-père.

1947 — Seize pays d'Europe occidentales réunissent à Paris afin de discuter du plan Marshall de reconstruction économique.

1943 — Contre-offensive soviétique contre le saillant d'Orel.

1944 — La Grande-Bretagne et l'Union soviétique signent un pacte d'assistance mutuelle.

1869 — Napoléon III instaure un régime parlementaire.

1819 — Les sauterelles dévastent les récoltes dans la vallée de la rivière Rouge, au Manitoba.

1808 — Joseph Bonaparte fait son entrée à Madrid comme roi d'Espagne.

1543 — Henri VIII d'Angleterre épouse Catherine Parr, veuve de Lord Latimer.

Ils sont nés un 12 juillet: Jules César, général et homme d'Etat romain (100-64 av. J.-C.); Claude Bernard, physiologiste français (1813-1878); George Eastman, pionnier américain de la photographie (1854-1932).

VOS DROITS

garanties

La loi de protection du consommateur prévoit que dans la publicité, toutes les **garanties** d'un commerçant concernant un bien font partie du contrat de vente de ce bien.

Le marchand est obligé de respecter cette garantie. Si c'est une personne autre que le commerçant qui est responsable de la garantie, celui-ci doit indiquer clairement le nom et l'adresse de cette autre personne et l'adresse où la garantie peut être exercée.

La garantie doit être écrite dans la même langue que le contrat, c'est-à-dire en français à moins que le consommateur ne l'exige en anglais.

Lisez la garantie avant d'acheter un bien. Exigez que les garanties verbales du vendeur soient inscrites sur le contrat et si le vendeur ou la personne responsable de la garantie ne veut pas vous donner satisfaction conformément à la garantie, adressez-vous au tribunal pour forcer le commerçant à respecter la garantie donnée ou pour annuler le contrat et vous faire remettre votre argent.

Vous pouvez obtenir plus d'information en écrivant à:
l'Office de Protection du Consommateur
800 pl. d'Youville
Québec.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques).

Radio Shack®

Ces prix sont en vigueur du 11 au 23 juillet 1977

JOURS PRIMES!



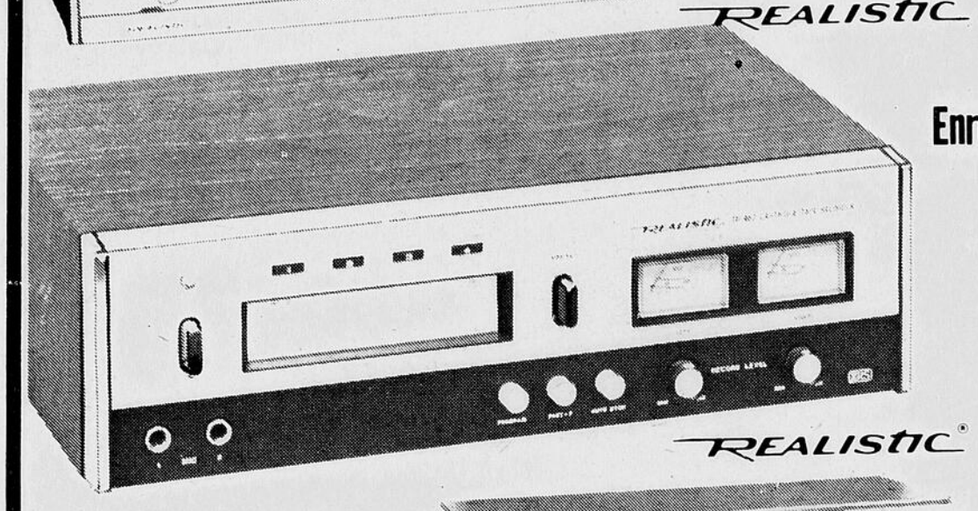
RECEPTEUR AM/FM STÉRÉO

*VALEUR DE 369.95

279.95

31-2062

- Le STA-84 a une puissance de 25 W efficaces par canal
- Circuit d'asservissement de phase raffiné pour une séparation maximale
- Entrées P.U. magnétique & auxiliaire
- Sorties magnéto & contrôle de bande
- Auto-Magic™, Perfect Loudness™, Quatravox™, Muting FM, filtre passe-haut et bien d'autres caractéristiques!



Enregistreur-lecteur stéréophonique 8 pistes

*VALEUR DE 139.95

99.95

- Cette platine complémentera votre chaîne stéréo et vous permettra de faire des enregistrements sur 8 pistes à partir de n'importe quelle source stéréo
- Vous pourrez aussi vous enregistrer en stéréo à l'aide de deux microphones

TR-882 14-944

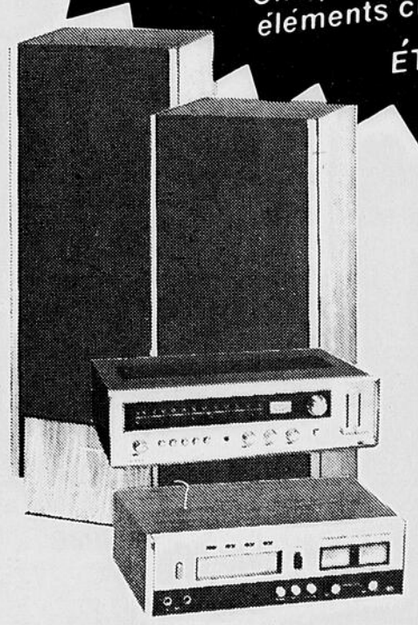


Achetez l'un ou l'autre des trois systèmes suivants et vous pourrez obtenir l'une de ces deux étagères en...

PRIMES!

Chaque système se compose des deux éléments ci-dessus à prix réduit et de deux enceintes à plein prix.

ÉTAGÉRÈS RÉGULIÈREMENT 49.95 l'unité



EN OFFRE! ÉLÉMENTS COMBINES

Le récepteur AM/FM STA-84 et la platine 8 pistes TR-882 (illustrés ci-dessus) ainsi que deux enceintes Optimus T-100 — 35½ x 13 x 12½" (40-2025) et une étagère de chaîne (ci-dessus).

*VALEUR TOTALE DE $899.75

719.80

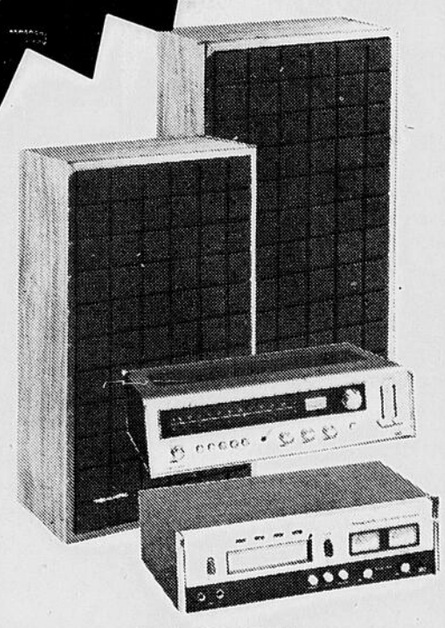


EN OFFRE! ÉLÉMENTS COMBINÉS

Le récepteur AM/FM STA-84 et la platine 8 pistes TR-882 (illustrée ci-dessus) ainsi que deux enceintes Optimus-5B — 25 x 14 x 11½" (40-2006) — et une étagère de chaîne (ci-dessus).

*VALEUR TOTALE DE $839.75

659.80



EN OFFRE! ÉLÉMENTS COMBINES

Le récepteur AM/FM STA-84 et la platine 8 pistes TR-882 (illustrés ci-dessus) ainsi que deux enceintes MC-1500 — 23 5/8 x 13 3/4 x 8 1/2" (40-1982)

*VALEUR TOTALE DE $759.75

579.80

*Nouveaux prix a compter du 1 juillet 1977.



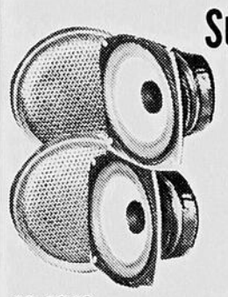
12-1838

DU NOUVEAU POUR 77

Lecteur 8 pistes pour auto/bateau avec Quatravox™ pour effet quadriphonique

- Utilisez deux haut-parleurs pour obtenir l'effet stéréophonique ou quatre pour vous entourer de la riche sonorité du Quatravox
- Commandes séparées de volume, d'équilibre et de tonalité et bouton de renforcement des graves pour répondre à vos préférences personnelles.
- Câble, ferrures et instructions

79.95



Sur haut-parleurs stéréophoniques d'auto/bateau

Encastrés pour leur donner l'apparence du "sur mesure". HP 5" robuste doté d'un aimant 2" massif. Grilles en vinyle moulé.

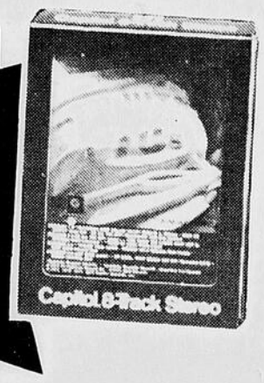
21.95 la paire

★ VALEUR DE 34.95

12-1848

PRIMES

L'achat du lecteur et de la paire de HP ci-dessus vous donnera droit a une bande 8 pistes sans frais dans tout magasin Radio Shack



DU NOUVEAU POUR 77



Voici notre tout nouveau poste mobile SRG 40 canaux

21-1522
TRC-424

- Circuit d'asservissement de phase assurant la précision de fréquence
- Deux filtres céramiques, réglage silencieux variable, syntonisation en delta, suppresseur de parasites, gain RF, indicateur d'intensité de champ et RF, possibilité de sonorisation publique. Supports de fixation et câbles d'alimentation CC fournis.

219.95



PRIMES!

A l'achat du TRC-424 (ci-dessus), vous aurez l'occasion de choisir sans frais l'une de ces 3 antennes de poste SRG.

GRATIS!



Chaque mercredi, en juillet et en août, CA TOMBE PILE chez Radio Shack Apportez votre radio, walkie-talkie, lampe de poche ou tout jouet et nous y mettrons sans frais des piles "New Formula" de type "D", "C", "AA" ou 9 volts.

LIQUIDATION DES POSTES 'CB'

SERVICE RADIO GÉNÉRALE

Des occasions à ne pas manquer sur des radios SRG 23 canaux à bande AM et AM/BLU...
DÈS MAINTENANT... à la plupart des magasins Radio Shack!

Radio Shack
RS A DIVISION OF TANDY ELECTRONICS LIMITED

CHARGEX master charge

Les Galleries Lac St-Jean
Route St-Bruno
Alma
668-2691

Centre-Ville Jonquière
100 boul. Harvey
Jonquière
542-6339

1 Place du Royaume
Chicoutimi
549-4474

POLITIQUE DE RADIO SHACK AU SUJET DES ARTICLES ANNONCES

Les prix mentionnés sont en vigueur a tout magasin Radio Shack et constituent un maximum pour tous les Centres de vente autorisés (MARCHANDS*). Les MARCHANDS ne sont pas tenus de s'approvisionner mais peuvent obtenir tout article qui fait partie de notre gamme de produits. Radio Shack se réserve le droit de limiter les quantités.

CKRS-TV

MARDI, LE 12 JUILLET

10.00 Au jardin de Pierrot
10.15 Topino
10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 La grande aventure
12.00 Au soleil du midi
12.30 Festival Charlie Chaplin
13.00 Sur des roulettes
13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays
14.31 Cinéma: "Voyage au centre de la terre"
16.00 Animagerie
16.30 Picotine
17.00 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Dessins animés
18.30 La p'tite semaine
19.00 Marcus Welby
20.00 Rétro-spec
20.30 Papa a raison
21.00 Rue des Pignons
21.30 Consommateurs avertis
22.01 Science réalité
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.49 Nouvelles du sport
23.00 Ainsi va la vie
00.01 Cinéma: "Clerambard"

MERCREDI, LE 13 JUILLET

10.00 Minute Moumoute
10.15 Tribulle
10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Monsieur Tang
12.00 Au soleil du midi
12.30 Les faucheurs de Marguerite
13.00 Sur des roulettes
13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays
14.31 Le temps de vivre
16.00 Animagerie
16.30 La fricassée
17.00 David Copperfield
18.00 Au fil de l'actualité
18.20 Dessins animés
18.30 Chapeau melon
19.31 Baseball: "Pittsburgh à Montréal"
22.00 Jazz de Montreux
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.49 Nouvelles du sport
23.00 L'analyse transactionnelle
00.01 Cinéma: "Le socrate"
HORAIRE EN CAS DE PLUIE:
19.31 Ciné-soleil: "La vache et le prisonnier" "La horde sauvage"

CJPM-TV

MARDI, LE 12 JUILLET

11.45 Les dessins animés
12.00 A votre service
12.45 Les nouvelles du midi
13.00 Y a du soleil
15.00 Une heure avec vous
16.00 Supercar: "Cousine Félicité"
16.30 La famille Stone: "Pionniers du Cosmos"
17.00 Les Tannants
18.00 Parle parle, jase jase
19.00 Studio six
19.30 Chère Isabelle
20.00 Auto-patrouille
20.30 A la canadienne
21.00 L'union fait la farce
23.10 Hawaii 5-0: "Cinq ans après"
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 Fin de soirée: "De Mayerlin à Sarajero"

MERCREDI, LE 13 JUILLET

11.45 Les dessins animés
12.00 A votre service
12.45 Les nouvelles du midi
13.00 Y a du soleil
15.00 Une heure avec vous
16.00 Le roi de la jungle
16.30 La famille Stone: "L'art de primeur"
17.00 Les Tannants
18.00 Parle parle, jase jase
19.00 Studio six
19.30 Symphorien
20.00 Un monde fou fou: "Matt Helm, agent très spécial"
22.00 Les Protecteurs: "Le diamant"
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 Fin de soirée: "Alerte aux marines"

CBJET

MARDI, LE 12 JUILLET 1977

10.00 The Friendly Giant
10.15 Mon Ami
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 Summer '77
12.55 CBC News
13.00 In Touch
14.00 All in the Family (Repeat)
14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks
16.00 It's Your Choice
16.30 Pencil Box
17.00 New Faces - New Sounds
17.30 Room 222
18.00 The City at Six
18.30 Showcase
19.00 Laverne & Shirley
19.30 The Wolfman Jack Show
20.00 CFL Football
23.00 The National
23.22 The City Tonight
23.40 Mary Hartman, Mary Hartman
24.09 Cine Six

MERCREDI, LE 13 JUILLET 1977

10.00 The Friendly Giant
10.15 Mon Ami
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 Summer '77
12.55 CBC News
13.00 In Touch
14.00 All in the Family (Repeat)
14.30 The Edge of Night
15.00 Take 30
15.30 Celebrity Cooks
16.00 It's Your Choice
16.30 Zoom the White Dolphin
17.00 Salty
17.30 Room 222
18.00 The City at Six
18.30 Authors
19.00 Get Smart
19.30 Major League Baseball
22.30 Worlds Together
23.00 The National
23.22 The City Tonight
23.40 Mary Hartman, Mary Hartman
24.09 Cine Six

SUR LE CABLE

TECS TV — CANAL 13

MARDI, 12 JUILLET 1977

8.00 Cartes petites annonces
9.00 Décoration intérieure
9.15 Cartes, petites annonces
18.00 Moteur deux temps, moteur quatre temps
18.15 Les écrivains de chez nous
18.30 Cartes, petites annonces
21.00 Conseil de ville de Jonquière

RADIO QUEBEC — CANAL 8

MARDI, 12 JUILLET 1977

13.00 Omer Pacha - Le bal
13.30 La chasse-galerie - Les loups-garous
13.45 Les touche-à-tout -
14.00 Ce coin de pays - Bas St-Laurent-Gaspésie
14.30 Dossier Afrique - Tarzan n'habite plus ici (2ième partie)
15.00 Dans la tête des hommes - L'attente
15.30 A la mesure de la terre - La pisciculture
19.30 Paul et Virginie - 2ième episode
20.00 Allez hop! - Jogging
20.30 Honni soit qui mal y mange -
21.00 Déjà demain - Les sports des gladiateurs syndiqués
21.30 Dix enfants au soleil - Jeux d'enfants
22.00 Prête-moi ta plume - Le terroir

CJBR TV — CANAL 3

MARDI, 12 JUILLET 1977

10.00 Au jardin de Pierrot
10.15 Topino
10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 La grande aventure
12.00 Francis au paradis perdu
12.30 Festival Charlie Chaplin
13.00 Sur des roulettes
13.30 Téléjournal
13.35 Reflets d'un pays
14.30 Cinéma: "Voyage au centre de la terre"
16.00 Animagerie
15.30 Picotine
17.00 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
18.00 Ce soir
18.15 Information régionale, locale et sportive
18.30 Propos et confidences
19.00 Le monde merveilleux de Walt Disney
20.00 Rétro-spec
20.30 Chère Isabelle
21.00 Rue des Pignons
21.30 Consommateurs avertis
22.00 Science réalité
22.30 Téléjournal
23.00 Hawaii 5-0
00.00 Cinéma: "Clearambard"

MERCREDI, 13 JUILLET 1977

10.00 Minute Moumoute
10.15 Tribule
10.30 Conseil-express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Monsieur Tang
12.00 Le monde en liberté
12.30 Les faucheurs de marguerites
13.00 Sur des roulettes
13.30 Téléjournal
13.35 Reflets d'un pays
14.30 Le temps de vivre
16.00 Animagerie
16.30 La fricassée
17.00 David Copperfield
18.00 Ce soir
18.15 Information régionale, locale et sportive
18.30 Propos et confidences
19.00 La p'tite semaine
19.30 Baseball "Pittsburgh vs Montréal"
22.00 Jazz de Montreux
22.30 Téléjournal
23.00 L'analyse transactionnelle
00.00 Cinéma: "Le socrate"

WEZF TV — CANAL 7

MARDI, 12 JUILLET 1977

7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Happy Days
11.30 Family Feud
12.00 Second Chance
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 $20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC News
18.30 Green Acres
19.00 Star Trek
20.00 Happy Days
20.30 Laverne & Shirley
21.00 ABC Summer Movie "Fantasy Island"
23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
23.30 Tuesday Movie of The Week

MERCREDI, 13JUILLET 1977

7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Happy Days
11.30 Family Feud
12.00 Second Chance
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 $20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC News
18.30 Green Acres
19.00 Star Trek
20.00 The Best of Donny and Marie
21.00 Baretta
22.00 Charlie's Angels
23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
23.30 The Rookies/Mystery of the Week

QUEBEC EN BREF

Députés en vacances

QUEBEC (PC) — Seulement 58 des 110 députés de l'Assemblée nationale étaient présents, hier, à la reprise des travaux parlementaires.

On comptait 43 péquistes sur 71, y compris le vice-président et député de Prévost, M. Jean-Guy Cardinal, 9 libéraux sur 26, 5 députés de l'Union nationale sur 11 et M. Fabien Roy, de Beauce-Sud.

Il manquait donc 28 péquistes, 17 libéraux, 6 unionistes et le créditiste Camil Samson de Rouyn-Noranda.

La température était magnifique hier après-midi dans la Vieille Capitale, avec un ciel clair et ensoleillé et 25 degrés de chaleur.

Emprunt de $67 millions

MONTREAL (PC) — La ville de Montréal a annoncé, hier qu'elle avait conclu une émission d'obligations de 150 millions de deutschemarks ($67 millions canadiens) échéables dans 10 ans, avec le syndicat financier allemand dirigé par la Westdeutsche Landesbank Girozentrale.

Les obligations ont été vendues au pair et la vente a obtenu un succès suffisant qui a permis de réduire l'intérêt de 7 1-4 pour cent offert primitivement, à 7 pour cent.

L'emprunt est destiné à financer la construction de l'usine de filtration Desbaillets et les égouts qui lui seront reliés.

Sionisme et apartheid

MONTREAL (PC) — La section québécoise du Service universitaire canadien d'outre-mer (SUCO) a démenti les informations voulant qu'elle ait distribué un pamphlet comparant le sionisme à l'apartheid en Afrique du Sud.

Intitulé Sionisme et apartheid, le document a été retenu après que des responsables du SUCO en aient pris connaissance, a affirmé son directeur, M. Yvan Madore.

L'accusation d'anti-sionisme avait été portée vendredi par M. Myer Bick, du Comité Canada-Israël, qui s'était plaint que le SUCO, financé par le gouvernement fédéral, utilise l'argent des contribuables pour distribuer "de la propagande violemment anti-sioniste".

Selon M. Bick, un périodique du SUCO comportait des articles appuyant la cause de l'Organisation de libération de la Palestine et mettait des tribunes à la disposition des porte-parole de l'OLP au Québec.

M. Madore a expliqué que le Comité Canada-Israël avait été invité à répondre au rédacteur palestinien dans les mêmes pages mais qu'il avait refusé, alléguant le parti pris de la direction du périodique.

Comparutions d'un quatuor

MONTREAL (PC) — Quatre Montréalais ont comparu en cour, hier, en rapport avec l'enlèvement d'une employée et l'extorsion d'une rançon de $100,000, jeudi dernier, d'une banque de Lasalle, en banlieue de la métropole.

Ce sont Peter Fryer, 20 ans, Daniel Joy, 20 ans, Garth Rattray, 27 ans, et Donald McGuire, 23 ans, arrêtés pendant la fin de semaine, précise la police de la CUM, qui a mis la main sur $82,000 et une voiture valant $8,000, présumément achetée avec l'argent du crime.

On a également découvert une carabine de calibre 22 ressemblant à une mitraillette M-1 ainsi que trois revolvers.

Fryer a été capturé, vendredi, par des fonctionnaires des douanes américaines alors qu'il tentait de franchir le pont international reliant Prescott, en Ontario, à Ogdensburg, Etat de New York.

Il a éveillé les soupçons des douaniers américains, explique-t-on, par "son attitude et ses réponses à des questions ordinaires".

Spéculation foncière

QUEBEC (PC) — Un comité de fonctionnaires émanant de quatre ministères étudie actuellement la question de la spéculation foncière.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

MARDI: 23h10

DE MAYERLING A SARAJEVO (4) — Fr. 1940. Drame historique de M. Ophüls avec Edwige Feuillère, John Lodge et Aimé Clariond. — Quelques aspects de la vie de François Ferdinand d'Autriche. — Tableau historique intéressant. Réalisation imposante. Interprétation plutôt froide. — A.

JONQUIERE — CKRS-TV

MARDI: 14h30

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (4) — E.-U. 1959. Comédie de science-fiction de H. Levin avec Pat Boone, James Mason et Arlene Dahl. — Un professeur d'université veut parvenir au centre de la terre en passant par un volcan éteint. — Adaptation fantaisiste d'un roman de Jules Verne. Décors réussis. Interprétation vivante. — E.

MARDI: 00h00

CLERAMBARD (4) — Fr. 1969. Comédie de Y. Robert avec Philippe Noiret, Martine Sarcey et Dany Carrel. — Croyant avoir eu une apparition d'un saint, un châtelain fait une bruyante conversion. — Spectacle fantaisiste. Bon mouvement. Jolis extérieurs. Interprétation truculente de Noiret.

RIMOUSKI

MARDI: 19h00

UN SINGULIER DIRECTEUR (4) — E.-U. 1970. Comédie de R. Butler avec Kurt Russell, Joe Flynn et Wally Cox. — Un jeune homme obtient un poste important dans un réseau de télévision grâce à un chimpanzé dont les réactions devant les émissions correspondent infailliblement aux préférences du public. — Sujet satirique traité sur un ton de farce. Rythme soutenu. Interprétation caricaturale. — E.

Caisses occultes

L'UN vote contre l'adoption du projet de loi numéro 2

QUEBEC (PC) — Les modifications apportées au projet de loi 2 sur le financement des partis politiques paraissent suffisantes au Parti libéral mais non à l'Union nationale qui votera contre son adoption en deuxième lecture à moins d'autres adoucissements de la part du gouvernement.

Au cours du débat en deuxième lecture, hier, à l'Assemblée nationale, le leader parlementaire libéral M. Jean-Noël Lavoie, a exprimé des réserves sur certaines dispositions du projet de loi mais, dans l'ensemble, les améliorations apportées à la version originale du projet de loi augurent mieux pour le respect de la démocratie dans le processus électoral, selon lui.

Quant au porte-parole de l'UN, M. Serge Fontaine, député de Nicolet-Yamaska, il a été plus catégorique et c'est un ultimatum qu'il a lancé au gouvernement.

L'UN, en effet, n'appuiera pas le principe du projet de loi en deuxième lecture à moins que le gouvernement: a) lève l'interdiction faite à des personnes morales (compagnies, associations) de contribuer à une formation politique et b) démontre hors de tout doute raisonnable qu'un poste de directeur général du financement des partis politiques s'impose dans les circonstances actuelles.

Ces deux articles du projet de loi inquiètent également l'Opposition officielle et M. Lavoie les a dénoncés dans son discours d'hier.

L'ancien président de l'Assemblée nationale a expliqué que des "personnes morales" paient des impôts et des taxes, qu'elles sont "consacrées" par le droit civil et qu'elles jouissent de droits traditionnels de souscrire à un parti politique qui répond le mieux à leurs idées.

M. Lavoie a dit qu'au lieu de les rayer d'un trait, il vaudrait mieux discipliner les dons, imposer un plafond et exiger la divulgation, comme le prévoit le projet de loi pour les électeurs.

En ce qui regarde la création d'une fonction de directeur général du financement des partis politiques, M. Lavoie a indiqué qu'il voit mal l'addition d'une autre branche de la bureaucratie alors que ce même rôle pourrait très bien être rempli par l'actuel président général des élections.

Mais ce que le député de Laval comprend encore moins c'est le fait de confier à un ministre de la Couronne la responsabilité de l'application de cette loi à laquelle, tout ministre, en tant que candidat à une élection, est soumis.

Il s'agit là d'un accroc à la démocratie et au système électoral puisque le ministre responsable devient à la fois juge et partie.

Quant à M. Fontaine, il déplore que le projet de loi, en interdisant aux personnes morales de contribuer financièrement à un parti politique, porte ainsi atteinte aux libertés d'expression de réunion et d'association.

Le député de l'UN a aussi regretté "la désignation d'un ministre responsable de cette loi qui touche intimement la souveraineté de l'Assemblée nationale en ce qui regarde l'élection de ses membres".

En conséquence, l'UN demande au gouvernement de surseoir pour le moment à l'étude de ce projet de loi et d'intégrer, dans un délai raisonnable, toute cette question de financement des partis politiques dans une réforme globale de notre loi électorale en vue de doter le Québec d'un véritable code électoral qui respecterait nos traditions et introduirait dans nos moeurs politiques les innovations qui s'imposent à ce moment de notre histoire.

M. Fontaine a alors déposé une motion d'amendement visant à retarder de six mois l'étude du projet de loi 2.

Caisses occultes

Dans son intervention, le député Lavoie a tenté de minimiser et de démystifier le rôle qu'ont pu jouer "les caisses électorales occultes" dans la vie politique du Québec.

Il a souligné que des hommes comme Jean Lesage, Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand, Robert Bourassa et l'actuel premier ministre Lévesque ont pu faire valoir leurs idées et faire appliquer leurs programmes sans être gênés par "les fameuses caisses occultes".

Il a dit que ces mots "caisses occultes" ont toujours suscité des pensées comme "vol, félonie, malhonnêteté", dans l'imagination populaire sans jamais démontrer le bien-fondé de ces "calomnies", selon M. Lavoie.

Il a rappelé que des ordres religieux, des syndicats ouvriers, ont aussi gardé jalousement sous le sceau de la confidentialité l'état de leurs finances dans le Québec sans être taxés de malhonnêteté dans le passé.

Mais, dans tout cela, le député de Laval a signifié que le plus important dans ce projet de loi est d'éviter les pressions indues sur les élus du peuple et l'administration des deniers publics.

Si le Parti libéral souscrit aux objectifs du projet de loi, il n'en demeure pas moins qu'il mènera une lutte farouche lors de l'étude en comité plénier, article par article du projet de loi, pour tâcher d'amener le gouvernement à assouplir sa position sur la contribution des personnes morales, sur le rôle du directeur général du financement des partis et pour soumettre l'application de la loi à une personne neutre.

Emprunt de Canadair

QUEBEC (PC) — Il est faux de prétendre, comme le fait le président de Canadair, que le gouvernement avait mis plusieurs conditions pour fournir une garantie à un emprunt de $20 millions que cette compagnie aéronautique voulait effectuer.

C'est ce qu'a prétendu, hier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, alors qu'il réfutait les accusations du président de Canadair, M. Fred Kearns.

Selon M. Tremblay, la Société gouvernementale de développement industriel (SDI) était prête à garantir l'emprunt de Canadair à une seule condition: celle de pouvoir déléguer un représentant du gouvernement au conseil d'administration de la compagnie.

M. Kearns avait prétendu jeudi dernier que le gouvernement avait fixé plusieurs autres conditions pour fournir la garantie.

Canadair a besoin de cet emprunt pour compléter la construction de 102 avions à réaction de type Challenger, dont le premier doit être livré en août 1979.

CINEMA

CHICOUTIMI

Cartier
Du 8 au 14 juillet incl.: "Exhibition" - "Prostitution".

Capitol
Du 8 au 14 juillet incl.: "Dynamites Jones" - "Un après-midi de chien".

Impérial
Fermé du 24 juin au 4 août inclusivement.

VILLE DE LA BAIE

Saguenay
Fermé du 24 juin au 4 août inclusivement.

DOLBEAU

Météor
Dernière représentation: "Le manchot de Hong Kong" - "Karate du tonnerre".

ALMA

Alma
Du 8 au 14 juillet incl.: "Les mercenaires" - "Noël tragique".

Ciné-parc Jeannois

Du 8 au 14 juillet incl.: "Super express".

CINEMAS PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
Du 8 au 14 juillet incl.: "Viol et châtiment" - "Survivre".

Cinéma 2
Du 8 au 14 juillet incl.: "La guerre des monstres" - "Les monstres du continent perdu".

Cinéma 3
Du 8 au 14 juillet incl.: "Greta la tortionnaire" - "Cellules de punition".

MISTASSINI

Orphéon
Du 8 au 14 juillet incl.: "Vent et la violence" - "Electra Glide en bleu".

JONQUIERE

Bellevue
Du 8 au 14 juillet incl.: (A confirmer).

Centre
Fermé du 24 juin au 4 août inclusivement.

MOT MYSTERE

53

6 LETTRES | **LE MOT CLEF — PROMENADE**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	R	E	T	I	M	I	L	O	R	T	E	I	L	A
2	C	O	L	O	M	B	E	R	G	E	R	S	E	D	R
3	C	H	E	R	C	H	E	A	E	U	O	D	E	I	E
4	E	B	A	N	A	L	L	C	E	U	I	S	E	S	N
5	N	L	O	R	L	E	R	T	M	P	U	L	I	Q	A
6	T	R	P	A	R	U	U	I	U	E	O	M	U	U	L
7	T	O	Y	E	O	T	S	C	T	S	E	I	T	E	B
8	N	O	E	S	R	U	O	C	E	R	L	E	E	A	E
9	R	J	P	E	R	M	H	D	U	L	L	I	R	E	R
10	N	U	S	P	A	E	I	T	E	E	N	E	U	S	T
11	O	S	O	U	V	M	A	T	R	T	N	T	S	S	P
12	R	T	M	A	I	N	O	U	I	A	E	D	E	E	O
13	E	E	L	T	N	M	L	M	G	F	R	A	U	D	E
14	P	A	S	T	E	L	E	R	F	I	T	I	N	U	L
15	E	D	A	L	A	B	O	E	V	I	C	T	O	R	E

Accent, Albert, Allure, Aréna, Autel, Balade, Berger, Cherche, Cheval, Colomb, Course, Cupide, Désolé, Désuet, Disque, Effet, Eperon, Epsom, Fraude, Galère, Harpon, Intime, Juste, Limiter, Motel, Mutuel, Nature, Organe, Orteil, Pastel, Poêle, Quille, Ravine, Remise, Royal, Rudesse, Soumis, Source, Taupe, Timide, Tronc, Tuteur, Unitif, Utérus, Victor

SOLUTION du problème précédent: DAMER

Les libéraux coupent la poire...



GILLES LESAGE

(Tous droits reserves Le Quotidien et EdiMedia)

Quelques jours à peine avant que ne debute à l'Assemblee nationale l'etude de la charte linguistique (le bill 1 rebaptise 101 pour des raisons strategiques), les libéraux ont finalement reussi à degager un consensus sur cette epineuse question.

Au fait, tiraille entre ceux qui ne veulent rien savoir et preconisent le retour au libre choix integral, d'une part, et ceux qui veulent restreindre l'accès à l'accès anglaise aux seuls anglophones, d'autre part, le conseil de direction du Parti liberal du Quebec (PLQ) a mis au point un compromis. Il est boiteux, comme tout compromis bien sûr, mais c'est probablement le plus loin que les libéraux pouvaient aller, dans les circonstances difficiles qui les confrontent.

Il aurait ete tragique que, face à un gouvernement determine à faire valoir ses vues, l'Opposition officielle se contente de jouer son rôle à outrance, multipliant les obstacles et les procedures, et evitant de prendre position sur les principes en cause. C'est pourtant la voie etrange que certains membres du conseil liberal preconisaient. Ils n'ont heureusement pas ete suivis par la majorite.

Les libéraux ne pouvaient certes pas faire table rase de la loi 22 qui, en depit de ses ambiguites, inscrivait la primaute en fait français dans la vie et les institutions quebecoises. De la même manière, ils reconnaissent "l'existence d'une communaute culturelle de langue anglaise qui doit être juridiquement reconnue en tant que telle".

Partant de ces deux principes, ils s'en remettent generalement aux dispositions incitatives de la loi 22 de 1974, s'appuyant ici et là sur la charte des droits de la personne quant au respect des droits individuels. C'est de bonne guerre et il faut esperer que, dans cette perspective, les libéraux sauront poser les bonnes questions, d'autant plus qu'il n'y a pas de large fossé entre eux.

Il en est tout autrement en matière de langue d'enseignement. Bien sûr, personne ne chicanera les libéraux de vouloir ameliorer la qualite de l'enseignement du français et assurer à tous les enfants québécois une connaissance adequate de la langue seconde. Tout le monde est d'accord là-dessus, y compris le gouvernement. De là, rien de plus normal que l'inscription scolaire des enfants se fasse à l'école française, sauf pour "tous les enfants appartenant à la communaute anglophone", qui ont le droit de s'inscrire à l'école anglaise.

Cette position va nettement plus loin que l'option Québec, inscrite dans le défunt projet de loi 1 et bientôt dans le bill 101, et que l'option Canada, souhaitée (encore?) par M. René Lévesque. Même si elle fait surgir divers problèmes, dont celui de la définition de ce qu'est un vrai anglophone, cette solution a au moins le mérite d'être "libérale", logique et peu tâtillonne. De plus, elle rejoint en gros la recommandation souvent répétée du Conseil supérieur de l'éducation.

Si les libéraux s'en étaient satisfaits, ils avaient un bon cheval de bataille. Mais ils sont allés plus loin, faisant un compromis extraordinaire à l'intérieur du compromis global. Ils ont prévu des mesures transitoires pour les allophones, pour les enfants non francophones ou anglophones, qui auront le choix de l'école anglaise durant un certain nombre d'années.

C'est là surtout que le bât blesse. Les jeunes libéraux l'ont bien compris, qui s'opposent à cette mesure d'exception. Passe encore que tous les vrais anglophones aient accès à l'école dans leur langue — bien qu'il ne soit pas question de droits acquis à cet égard — mais pourquoi créer une troisième catégorie de citoyens?

Est-il besoin de rappeler que c'est particulièrement l'intégration des allophones au milieu anglophone qui fait problème depuis des années et qui appelle des redressements douloureux? Est-il encore nécessaire de faire la démonstration que le réseau scolaire anglophone s'est engraissé littéralement d'apports qui ne lui appartenaient pas en propre?

Entre l'accès à l'école anglaise pour tous les vrais anglophones et sa restriction aux enfants dont l'un des parents a fait ses études primaires en anglais au Québec, il peut y avoir une brève série de solutions intermédiaires. Le critère de la fréquentation scolaire des parents est plus logique que celui des fameux tests linguistiques, même s'il pose également des problèmes. Mais de là à conserver une troisième catégorie de citoyens, ne fut-ce que pour une période transitoire, il y a une marge.

Compte tenu de l'état de la question et des problèmes en cause, il est un peu aberrant que les libéraux proposent que les enfants allophones bénéficient d'un sursis de quelques années, et encore plus qu'ils le fassent en vue "du maintien et du développement normal" d'un double réseau d'écoles au Québec.

En clair, cela signifie que le réseau anglophone continuerait de s'enrichir de l'apport d'élèves qui ne sont pas francophones ou anglophones. Au moment où le libre choix fait de moins en moins d'adeptes, même chez les libéraux, voilà une curieuse façon de le maintenir pour une catégorie de citoyens à part.

A l'exception des dispositions concernant les allophones arrivés au Québec avant le 31 décembre prochain, le compromis mis au point à La Malbaie donne de bons outils à l'Opposition officielle pour jouer son rôle, essentiel dans notre régime parlementaire. L'on y sent la griffe de l'aide "modérée" du caucus, la touche de Mme Thérèse Lavoie-Roux, de MM. Claude Forget et André Reynauld, notamment, ainsi que la souplesse du chef intérimaire, M. Gérard-D. Levesque. Il semble que la plupart des tenants du bilinguisme plus ou moins intégral se rallieront à la position du parti. Mais il serait surprenant que quelques irréductibles, dont le député de Westmount, M. George Springate, n'enveniment le débat et ne relancent la "guerre des races".

Dans le débat crucial qui entre dans son étape décisive, il faut éviter de jeter de l'huile sur le feu.

Dans cette perspective, le chef de l'Union nationale devra à nouveau rappeler à l'ordre son député rebelle de Pointe-Claire. Au cours du week-end, en effet, M. William Shaw s'est étonné de ce que le projet de charte linguistique n'ait pas encore suscité de violence! Rien de moins.

Si les libéraux ont réussi, tant bien que mal, à couper la poire en deux et à accoucher d'un douloureux consensus, M. Rodrigue Biron devra rapidement crever l'abcès de son dentiste du West-Island.



CAPTURES — Aucune capture de taille mais de quoi se mettre sous la dent. Le jeune A. Ian McGlin, âgé de huit ans, d'Ottawa, retourne à la maison avec une provision de carpes qu'il a capturées dans les eaux du canal Rideau. Un jeune pêcheur qui sait se contenter.

Régionalisation

Disparition éventuelle des corps policiers municipaux

QUEBEC (PC) — La disparition éventuelle des quelque 200 corps policiers municipaux au profit de la création de services de police régionaux sur le territoire du Québec pourrait redevenir un sujet chaud à compter de l'automne.

Selon le quotidien Le Soleil, le groupe de travail sur les fonctions policières, présidé par Lucien Saulnier, devra trancher la question dans un rapport qui doit être remis au ministre de la Justice, Marc-André Bédard, au début de septembre mais dont la présentation pourrait être retardée d'un mois ou deux.

Au moins deux intervenants devant le groupe, l'Union des municipalités et la Fédération des policiers du Québec ont exprimé des opinions diamétralement opposées au sujet de la régionalisation.

Le groupe de travail Saulnier a été mis sur pied en mars 1977 par le gouvernement Lévesque pour remplacer un premier groupe d'étude créé à la suite de la manifestation des policiers municipaux sur la Colline parlementaire, à l'automne 1976.

D'abord chargé d'étudier les structures salariales et l'établissement de caisses de retraite pour les policiers du Québec, le groupe aurait toutefois depuis élargi son mandat pour se livrer à une véritable enquête sur les structures, l'organisation et le rôle des corps policiers.

Désaccord

Les audiences se tiennent à huis clos, mais Le Soleil a obtenu copies des mémoires déposés par l'Union des municipalités et la Fédération des policiers.

Le premier organisme s'occupe catégoriquement à toute régionalisation des services de police tandis que le second préconise cette mesure comme la principale façon d'améliorer la protection des citoyens dans les diverses régions du Québec.

Tout en reconnaissant que la régionalisation entraînera des coûts additionnels, la fédération affirme pour sa part que l'efficacité y gagnera.

"Pouvons-nous, au nom de la lutte contre la criminalité et de sa recrudescence inquiétante des dernières années, souligne le mémoire, tolérer plus longtemps l'indifférence, voire même l'insouciance de certaines municipalités quant à leur part de responsabilité pour l'ensemble de la protection policière au Québec?"

L'Union des municipalités

De son côté, l'Union des municipalités s'oppose carrément à toute forme de régionalisation policière et voit dans ce projet une tentative de la Fédération des policiers de normaliser les conditions de travail et de salaires des policiers à travers le Québec.

L'UMQ soutient notamment que la régionalisation risque de se traduire à brève échéance par une mainmise du gouvernement provincial sur la politique locale.

Autoroute 30

Pression des édiles

MONTREAL (PC) — Appuyés par 36 maires de comtés de Beauharnois, Châteauguay, Laprairie et Huntingdon, les dirigeants municipaux de Châteauguay et de Valleyfield demandent au ministère des Transports du Québec d'ouvrir le plus rapidement possible le tronçon de l'autoroute 30 allant de Saint-Bruno à Huntingdon.

Les édiles soulignent que la route 132 actuelle date d'une trentaine d'années et qu'elle ne suffit plus à répondre aux besoins du développement industriel et commercial de la rive-sud de Montréal.

Depuis 1971, soulignent-ils, les corps intermédiaires de la région demandent l'autoroute 30 afin de soulager les ponts menant à la métropole, lesquels sont régulièrement engorgés.

Ils ajoutent que la circulation entre le sud-ouest de Montréal et l'est de la province pourrait transiter plus aisément, n'ayant pas à emprunter les voies rapides de l'île de Montréal.

Séjour de Duhaime

PARIS (AFP) — Le ministre du Tourisme du Québec, M. Yves Duhaime, séjourne quelques jours à Paris à l'occasion de la huitième assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

Le ministre, à l'issue de cette manifestation, doit se rendre vendredi à Nice pour s'entretenir avec M. Medecin, secrétaire d'Etat français auprès du ministre de la Culture et de l'Environnement.

Les deux ministres s'entretiendront du développement des rapports touristiques franco-québécois, tels que l'utilisation du paquebot France, la transformation de l'île d'Anticosti, qui abrite des milliers de chevreuils, en un grand centre de chasse, et l'aménagement de centres de plein air en s'inspirant des réalisations françaises en la matière.

Grand écart
On ne vous en demande pas tant
Marchez, nagez, courez un peu.
Bref, soyez actifs et découvrez
une nouvelle vie.
Être en forme,
c'est donc
plaisant!
PARTICIPACTION

Jeu de puissance
Puissance au travail. Puissance partout... Quel que soit votre jeu, jouez gagnant Soyez actifs et découvrez une nouvelle vie
Être en forme, c'est donc plaisant!
PARTICIPACTION

4 JOURS SEULEMENT
"SOIRÉE FAMILIALE"
lun. mar. mer. jeu.
Les 11-12-13-14 JUILLET
$5. PAR AUTOMOBILE
QUEL QUE SOIT LE NOMBRE D'OCCUPANTS
2 ECRANS - BIENVENUE! - OUVERTURE à 7 30 - PROJECTION au CREPUSCULE
UN CHOC EN PLEIN CIEL!
AIRPORT 1975
CHARLTON HESTON * KAREN BLACK * GEORGE KENNEDY
"Haletant sur toute la ligne"
747 EN PERIL
2e FILM
CLINT EASTWOOD
JOE KIDD
ciné-parc SAGUENAY 1
PAPILLON
UN DES MEILLEURS FILMS D'AVENTURES DE L'ANNÉE"
14 ANS
D'APRÈS LE LIVRE D'HENRI CHARRIÈRE
STEVE McQUEEN DUSTIN HOFFMAN
— PAPILLON —
EN COULEURS
ELVIS PRESLEY
CHATOUILLE MOI
ciné-parc SAGUENAY 2
A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI tel 545 4260
L'HISTOIRE D'UNE FEMME OUTRAGÉE QUI SE VENGE!
14 ANS
UN INCROYABLE RÉCIT DE CANNIBALISME À L'ÈRE MODERNE.
AUSSI
SURVIVRE
SURVIVE!
EN COULEUR
VIOL ET CHÂTIMENT
7
CINÉMA 1
LE PLUS FANTASTIQUE AFFRONTEMENT jamais porté à l'écran!
POUR TOUS
une présentation FILM INTER
AU MÊME PROGRAMME
LA GUERRE DES MONSTRES
LES MONSTRES DU CONTINENT PERDU
PROGRAMME À 8h
CINÉMA 2
À LA DEMANDE DU GRAND PUBLIC
DYANNE THORNE
18 ANS Adultes
L'INFAME "ILSA" EST DE RETOUR
Sous son emprise, vous n'aurez pas la force de fuir! Vous serez trop terrifié pour mourir! Vous reculerez, horrifié, devant sa furie impitoyable!
cette fois elle est ...
GRETA la TORTIONNAIRE
2e FILM: "CELLULES DE PUNITION"
7h45
CINÉMA 3

un film de JASON RUSSELL
avec JEAN JENNINGS & FRED LINCOLN
18 ANS Adultes
"Cette jeune JENNINGS défie ouvertement Spelvin, Lovelace et Chambers." Bob Salmaggi / WINS
"DEFIANCE rappelle 'Histoire d'O'." Al Goldstein
DEFIANCE!
LE PLUS PUISSANT DES APHRODISIAQUES
aussi à chaque cinéma deuxième grand film
CARTIER tel 543 3138
ÉLYSÉE tel 542 5701

UN FESTIN REMPLI DE SANG!...
18 ANS
HORRIFIANT MACABRE
DU SANG POUR DRACULA
Chair pour Frankenstein
Andy Warhol
L'HORREUR À SON PAROXYSME
Drame d'Horreur de ANDY WARHOL avec Joe Dallesandro
BELLEVUE tel 542 5519



SURVIVANTS — Le pilote Robin Fry et sa passagère Elizabeth Dergo, tous deux de Vancouver, ont subi de légères blessures quand leur avion léger s'est écrasé dans un champ à Surrey, une municipalité à l'est de Vancouver. L'avion qui a quitté Vancouver pour un vol à Princeton en Colombie-Britannique, a été démoli.

(Téléphoto PC)

L'AGAQ demandera une révision de la recommandation

OTTAWA (PC) — L'Association des gens de l'air du Québec (AGAQ) compte demander à M. Otto Lang, ministre fédéral des Transports, d'intervenir auprès de la commission d'enquête pour lui faire réviser la recommandation faite vendredi dernier de limiter, du moins provisoirement, l'usage du français dans les communications aériennes à l'aéroport international de Mirabel, a déclaré lundi, dans une interview téléphonique, M. Roger Demers, président de l'association.

La commission avait recommandé que l'on interdise l'usage du français pour les atterrissages et les décollages, à vue à Mirabel, en attendant la fin des tests techniques qui se font à Hull. Un des trois commissaires n'était pas d'accord avec cette recommandation. Il estimait qu'il fallait autoriser l'usage du français sur cet aéroport.

Le gouvernement a été invité à autoriser le bilinguisme dans les communications aériennes à l'aéroport de St-Hubert.

M. Demers s'inquiète d'une suggestion du ministère des Transports d'interdire à Mirabel tous les vols à vue, même ceux qui sont desservis en langue anglaise. Les règlements du vol à vue s'appliquent normalement aux petits appareils et non aux avions commerciaux. Si cette suggestion était appliquée, toute décision de la commission d'enquête sur les vols à vue deviendrait sans effet.

Toutefois, le ministère a demandé à tous les intéressés, y compris l'AGAQ, de lui communiquer leur avis sur la question d'ici le 18 juillet. Un porte-parole du ministère a déclaré lundi que la décision finale ne serait prise que dans quelques semaines, voire quelques mois.

Les dangers de l'alcool ignorés à cause des budgets de publicité

WINNIPEG (PC) — Les $37 millions de publicité des brasseries et distilleries en 1975 sont peut-être une des raisons pour lesquelles les moyens d'information parlent beaucoup plus des stupéfiants que des "drogues" légales comme l'alcool, qui cause plus de problèmes, dit le directeur d'un programme de lutte à l'abus de l'alcool.

"D'après une récente enquête dans une petite ville de la Saskatchewan, dit-il, l'héroïne y serait considérée par la collectivité comme le grand problème des stupéfiants", a déclaré M. Dick Shattuck, directeur du "Aware program", à 200 délégués.

"Je doute, a-t-il ajouté, qu'il y ait jamais eu dans cette ville un seul usager d'héroïne."

A son avis, les fortes dépenses publicitaires de l'industrie de l'alcool peuvent influencer les moyens d'information quand ils doivent parler des problèmes reliés à l'alcool.

"Comme leur but premier est d'encaisser des revenus, on peut considérer avec défiance la responsabilité sociale des media au sujet de de l'usage et de l'abus de l'alcool."

M. Shattuck s'inquiète de la façon dont les journaux, les magazines, la radio et la télévision abordent les problèmes actuels de l'alcool.

"L'alcoolisme s'attaque à tous les secteurs de la société, dit-il, et cependant les media l'associent souvent au crime, à la pauvreté et à des minorités ethniques."

"Tous les alcooliques ont commencé à boire de la même manière que chacun de nous; cependant, les media continuent à recourir au cliché que les alcooliques sont bien différents des buveurs occasionnels "social drinkers"."

Il se peut fort bien que les media aient contribué à répandre l'abus des drogues. "Par exemple, on croit généralement que toute la publicité qui a entouré l'aspiration ou l'humage de colle ou d'essence dans le Nord l'a popularisé."

M. Shattuck recommande que la Canadian Foundation on Alcohol and Drug Dependencies (CFADD) cherche à améliorer les relations de ses spécialistes avec les reporters et que l'on encourage les recherches sur l'influence des media dans ce domaine.

Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

MINISTERE DES TRANSPORTS

PROJET 322-0204-7 —

Revêtement en enrobé bitumineux sur diverses routes dans les municipalités de St-Malachie paroisse, et Saint-Damien-de-Buckland paroisse, comté de Bellechasse. Longueur du projet: 4.20 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis du projet à leur nom.

Un versement de $25.00 non remboursable à l'ordre du ministre des Finances est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: $10,000 ou chèque certifié: $5,000.

La vente des documents est faite à l'adresse suivante: Service des contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9, ou 255, Crémazie est, Montréal, Qué., H2M 1L5.

La réception des soumissions est faite à l'adresse suivante: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à:

15h00, le mardi 2 août 1977.

Hugues Morrissette, géographe, sous-ministre par intérim.

CANADA AU TRAVAIL... TOUT LE MONDE Y GAGNE !



Le programme de création d'emplois "Canada au travail", tout le monde y gagne!

Lorsqu'une association reconnue présente un projet qu'elle s'engage à réaliser, elle aide ses propres membres en même temps que la communauté.

L'ensemble de la population locale y gagne puisque les projets présentés doivent avoir une orientation sociale.

Enfin, chaque projet doit créer au moins trois emplois nouveaux dans le domaine de compétence des travailleurs impliqués, comme l'exige le programme Canada au travail. Vraiment, tout le monde y gagne. Regardez bien autour de vous! Vous pouvez sûrement trouver un projet à réaliser qui améliorerait le sort de vos concitoyens tout en créant des emplois nouveaux dans votre localité. Mais hâtez-vous puisque tous les projets doivent être présentés au plus tard le 26 août.

Pour plus d'informations et pour obtenir le *formulaire-guide à l'intention des auteurs de demande*, communiquez avec votre Centre de main-d'oeuvre du Canada ou avec le bureau de la Direction de la création d'emplois de votre localité.

Créons des emplois, c'est important!

Main-d'oeuvre et Immigration — Bud Cullen, Ministre

Manpower and Immigration — Bud Cullen, Minister

Vente 20ème Anniversaire

Commençant le 11 juillet à 9h00

BIJOUTERIE PEDNEAULT — 123, RUE RACINE EST, CHICOUTIMI, TEL.: 549-9606

Vaste choix d'horloges de différents modèles et dans tous les styles

Bagues à diamant bagues cocktail, Joncs

Escompte de **25% à 50%**

Ex.: 1: **Bagues diamant** Valeur: $135.00 pour **$67.50**

Ex.: 2: **Bagues diamant** Valeur: $150.00 pour **$112.50**

Bijoux en or

"Breloques, chaines, boucles d'oreilles, pendentifs torsades".

20% à 50% de rabais

Ex.: **Lot de boucles d'oreilles** Valeur: $24.95 pour **$12.47**

Bagues pour dames **33 1/3%** d'escompte

Ex.: **Bagues** Valeur: $59.95 laissées à **$39.99**

Bagues pour hommes

30% d'escompte

Ex.: **Bagues** à $59.95 pour **$41.97**

Escompte de **10% à 50%**

CADEAUX DE TOUTES SORTES — Coffres à bijoux, porcelaine, coutelleries, etc... **25%** d'escompte

BAGUES, CADRANS, STYLOS, HORLOGES **15%** d'escompte

Montres électroniques ou automatiques pour hommes et dames **10% à 25%** d'escompte

gagnez LA VALISE ROUGE — $10,000

AUTRES SPECIAUX — Une visite vous permettra de constater que nous vous offrons nombre d'autres aubaines à des prix exceptionnels.

HECLAMEZ VOS COUPONS DE PARTICIPATION

A NOTER: Que les frais de réparation s'il y a lieu, ne sont pas inclus.

MISE DE COTE

Bijouterie Pedneault

123, RACINE EST, CHICOUTIMI — 549-9606

UTILISEZ LE STATIONNEMENT A L'ARRIERE DU MAGASIN ET DEMANDEZ VOTRE REMBOURSEMENT.

CANADA EN BREF

Morts accidentelles

Au moins neuf personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation et deux autres se sont noyées, au Québec, durant le week-end.

Pour l'ensemble du pays, un relevé de La Presse Canadienne indique que 33 personnes sont mortes accidentellement dont 25 sur les routes entre 18h00 vendredi et minuit dimanche soir.

L'Ontario signale 15 morts accidentelles, la Colombie-Britannique trois, la Nouvelle-Ecosse deux, l'Ile-du-Prince-Edouard une et la Saskatchewan une également.

Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et l'Alberta n'ont aucun accident mortel à signaler pour le week-end.

Les victimes d'accidents industriels, de meurtres et de suicides ne figurent pas dans le relevé de la PC.

Ballet national

NEW YORK (AFP) — Le Ballet national du Canada fêtera son 25ème anniversaire en venant donner, du 12 au 23 juillet, 12 représentations au Metropolitan Opera de New York.

Il dansera notamment "Giselle", "Le Lac des cygnes" et une nouvelle production, "La Fille mal gardée". Les vedettes du Ballet national, Karen Kain et Frank Augustyn, seront là. Se joindront à eux des artistes invités, Fernando Bujones et Peter Shaufuss.

Population du Canada

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a annoncé, hier, que la population du Canada atteignait 23,243,000, le 1er avril dernier.

Elle était de 23,180,000 au 1er janvier.

Au cours de ce trimestre, la population de l'Ontario a augmenté de 25,000 pour se chiffrer à 8,355,000, celle de l'Alberta a monté de 12,000 à 1,890,000 et celle du Québec de 10,000 à 6,276,000.

Sauvetage

NIAGARA FALLS, N. Y. (AP) — Vingt personnes, prisonnières d'un bateau de plaisance échoué sur un récif, ont été secourues par la police, hier, à environ un mille des chutes Niagara.

Personne n'était blessé.

Le propriétaire du bateau, M. Walter Rozichi, de Buffalo, a raconté qu'il avait jeté l'ancre, après l'accident, et qu'il avait attendu du secours.

C'est le policier Harold Boore qui l'a aperçu, en retournant chez lui, et qui a alerté ses collègues.

Régulateur cardiaque

OTTAWA (PC) — Les médecins estiment que Jean Binda, âgé de 13 ans, victime de paralysie cérébrale et le premier patient à Ottawa à être porteur d'un régulateur de rythme cardiaque, est hors de danger et se remet de son opération.

Au cours de l'intervention chirurgicale pratiquée mercredi dernier, les électrodes ont été fixées sur le cerveau du patient et des fils ont été introduits pour relier les électrodes à un petit récepteur dans la poitrine. Au cours du week-end, les médecins ont mis en marche le régulateur qui envoie des impulsions au cerveau à des intervalles de temps réguliers.

Le Dr Enrique Ventureyra, directeur du service de neurochirurgie au Children's Hospital of Eastern Ontario, a déclaré qu'il faudra plusieurs mois pour savoir si l'opération a réussi.

Canular

OTTAWA (PC) — On a reçu des centaines d'appels téléphoniques, hier, au bureau du commissaire aux langues officielles Keith Spicer.

Tous ceux qui appelaient se disaient intéressés par l'annonce classée du New York Times.

Dans cette annonce, on disait vouloir embaucher des personnes pour suivre un cours de français de deux ans "au Québec, Canada", à $15,000 par année.

A la fin du cours, ces personnes allaient recevoir $24,000 pour enseigner le français aux Américains, dans le but de "rendre les Etats-Unis français en 10 ans".

Il s'agissait évidemment d'un canular.

"C'était trop beau pour être vrai", ont commenté la plupart des New-Yorkais, quand on leur a dit, à Ottawa, que ce n'était qu'une plaisanterie de mauvais goût.

Au bureau de M. Spicer, on est convaincu que quelqu'un n'apprécie pas le travail qu'on y fait.

Echanges

LONDON, Ontario (PC) — A l'aide d'un dictionnaire, Johanne Desrochers a réussi à dire en anglais: "Je me sens chez moi."

Agée de 17 ans et demeurant à Saint-Gabriel-de-Brandon, Johanne est l'une des 14 étudiantes qui passent quelque temps à London, avant de retourner à la maison avec leurs hôtes.

Ces échanges sont organisés par le Conseil canadien des chrétiens et des juifs, dont le fondateur est M. Richard Jones.

De Toronto, M. Jones a déclaré que l'amitié qui naissait entre les étudiants des deux langues à l'occasion de ces échanges se prolongeait souvent durant de nombreuses années.

Liberté d'information

TORONTO (PC) — Selon l'avocat des consommateurs américains Ralph Nader, il est plus facile aux Canadiens d'obtenir des renseignements sur le Canada à Washington qu'à Ottawa.

Parlant dimanche sur les ondes de la radio de Radio-Canada, M. Nader a affirmé que la loi américaine de liberté de l'information (Freedom of Information Act) avait été le résultat des efforts des groupes de citoyens, des media d'information et du Congrès.

M. Nader a révélé que, l'an dernier à Washington, des étudiants en droit avaient eu accès à des informations du gouvernement canadien classées secrètes en invoquant la loi de liberté de l'information.

"A comparer à ceux de Washington, les fonctionnaires d'Ottawa sont extraordinairement discrets", a-t-il dit. Selon lui, les groupes qui ont oeuvré pour obtenir ces informations "ont démontré le tort que la discrétion du gouvernement fait à la démocratie et à la participation des citoyens".

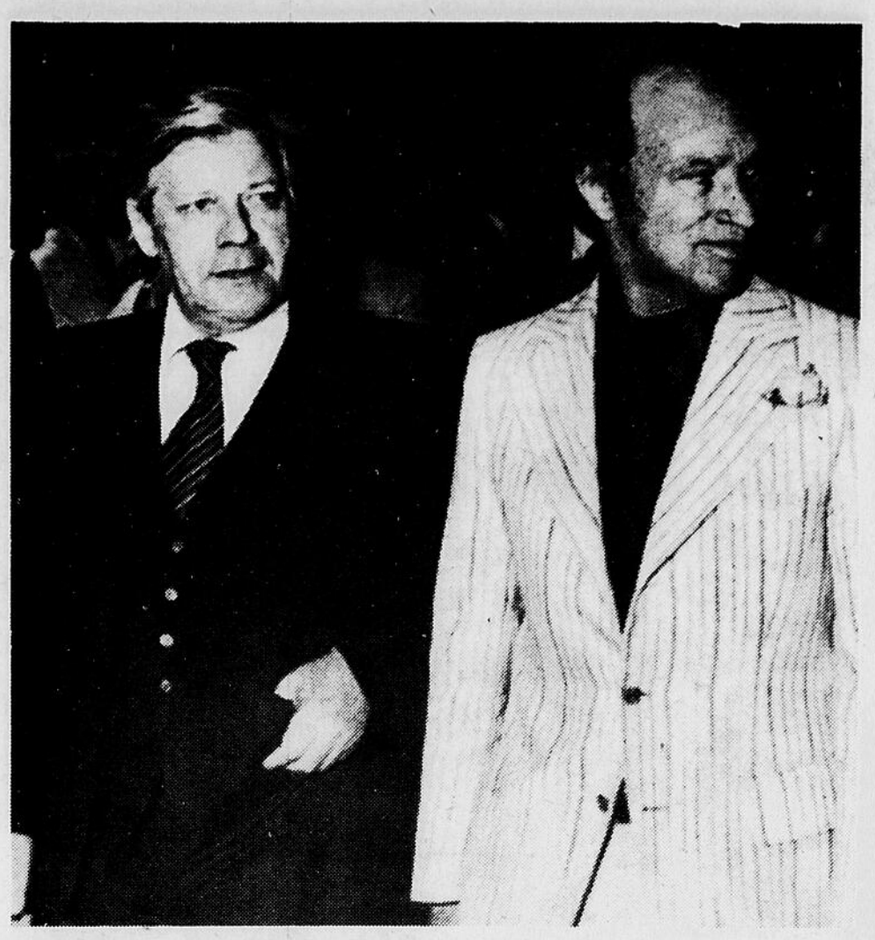
Rivières et Wabigoon

TORONTO (PC) — Selon La Presse Canadienne, le gouvernement de l'Ontario est prêt à renoncer à un projet de loi créant une commission d'enquête sur le nord-ouest de la province et à s'y prendre autrement si l'Opposition à Queen's Park insiste pour que soit fermé le territoire baigné par les rivières English et Wabigoon, polluées par le mercure.

La PC a appris de source gouvernementale, hier, que l'administration Davis adopterait un arrêté en conseil donnant au juge Patrick Hartt le pouvoir de mener sa propre enquête.

Cie d'autobus Gray Coach Lines

TORONTO (PC) — La compagnie d'autobus Gray Coach Lines Ltd. envisage d'abandonner certaines de ses liaisons moins rentables dans les régions rurales et cela même si elle parvient à reprendre le monopole sur ses trois parcours les plus importants et les plus lucratifs.



ENTRETIENS — Le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt est arrivé à Ottawa, hier, pour poursuivre les entretiens qu'il a eus jusqu'à maintenant avec le premier ministre Trudeau à Vancouver. Il s'était rendu auparavant à Duluth, au Minnesota, pour visiter des parents. Au cours de l'après-midi, il a assisté, avec M. Trudeau, à la signature d'un traité d'extradition par le ministre canadien des Affaires extérieures Don Jamieson et l'ambassadeur ouest-allemand Mac Von Podewils-Dunriz.

Ingérences

Cies Canadair et Panarctic et sociétés de la Couronne

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a dit espérer hier aux Communes l'appui de l'Opposition au projet de loi qu'il entend soumettre pour permettre au gouvernement d'intervenir dans les opérations des sociétés de la Couronne.

M. Trudeau a fait cette déclaration suite aux interventions des porte-parole conservateur et néo-démocrate, qui ont soulevé les questions de la responsabilité ministérielle en rapport avec le déficit enregistré par la société Energie atomique du Canada et les présumées contributions à des partis politiques de la part des sociétés Canadair et Panarctic.

Le leader parlementaire du Parti conservateur, M. Walter Baker, a pour sa part laissé entendre que le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie, ait à assumer la responsabilité du déficit de quelque $180 millions encouru par Energie atomique.

M. Trudeau a pour sa part rappelé que ce déficit était attribuable principalement à une transaction avec l'Argentine pour la vente d'un réacteur.

Par ailleurs, le premier ministre a dit qu'il n'était pas au courant que les sociétés Canadair et Panarctic aient contribué aux caisses électorales de partis politiques.

M. Trudeau a néanmoins déclaré que le gouvernement fédéral ne détient que des intérêts minoritaires dans Panarctic, et après avoir consulté le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Chrétien, a indiqué que le gouvernement n'aurait pas détenu le contrôle de Canadair au moment des contributions.

L'ancien leader du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, est toutefois revenu à la charge pour affirmer que le gouvernement fédéral avait acquis la propriété de Canadair en janvier 1976 et que, selon le rapport du président des élections, cette société avait contribué à la caisse du Parti libéral au cours de cette même année.

Par ailleurs, en réponse à une question du député créditiste de Roberval, M. C.-A. Gauthier, le ministre Gillespie a promis d'insister auprès de l'Office national de l'énergie pour que soit disponible avant la fin du mois la version française des deuxième et troisième volumes de la décision concernant le pipe-line de l'Arctique.

M. Gauthier a demandé à ce que la décision de l'office soit disponible en français dans son entier.

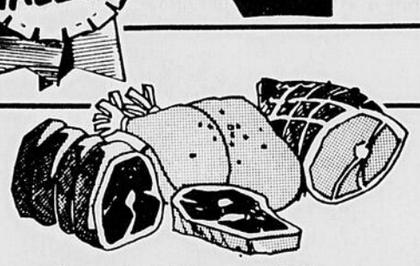


ECONOMISEZ tous les jours avec les Prix d'escompte provibec

PEPSI-COLA
BOUTEILLE NON-RETOURNABLE
CSE 24 x 10 OZ
SUPER VALEUR
$3.69

PAIN DE VIANDE "PREM"
"SWIFT
BTE 12 OZ
SUPER VALEUR
79¢

CHARBON DE BOIS
"GOURMET-KING"
SAC 20 LB
SUPER VALEUR
$2.69



Viandes à "Prix d'Escompte"

POINTE DE BOEUF
CONGELE
EN MORCEAUX
SUPER VALEUR
99¢

Steak de pointe DE BOEUF DECONGELE, LA LIVRE	1.19
Viande a tourtière HACHE, LA LIVRE	1.29
Saucisse fumée BBQ COORSH POUR CHARCOAL, LA LIVRE	.83
Smoked-meat Coorsh PAQUET DE 2 ONCES	4 POUR 1.19
Saucisse porc et boeuf LA LIVRE	.79
Bologna "CCS" EN MORCEAUX, LA LIVRE	.53
Cretons frais "CCS" BOITE DE 14 ONCES	1.29

provibec

Chez Provibec on s'occupe de vous



CHAISE DE PATIO
FLEURIE EN ALUMINIUM
CHACUNE
$5.49



CHARBON DE BOIS
"GOURMET-KING"

SAC 5 LIVRES	SAC 10 LIVRES	SAC 20 LIVRES
.85	1.63	2.69

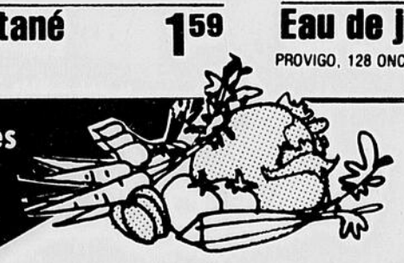
Le choix est GRAND et vous économisez avec les produits Provigo!

Pêches Provigo DEMIES, CLING, BOITE 28 ONCES	.70
Blé d'inde en crème PROVIGO, BOITE DE 19 ONCES	.48
Farine Provigo TOUT USAGE, SAC 10 LIVRES	1.66
Chocolat instantané PROVIGO, BOITE DE 2 LIVRES	1.59

LIQUEURS PROVIGO
ESSENCES ASSORTIES
CAISSE
24 x 10 OZ
ZIP-TOP
$3.81

Eau de javel PROVIGO, 128 ONCES .89

Fruits et Légumes Frais à "Prix d'Escompte"



SUPER VALEUR

MELON D'EAU
FRAIS, ETATS-UNIS
ENVIRON 18 LIVRES
$1.79
CHACUN

Oranges Sunkist ETATS-UNIS, GROSSEUR 113	6 POUR .49
Citrons de choix CALIFORNIE, GROSSEUR 140	6 POUR .59
Piment vert FRAIS, LARGE, CHACUN	.29
Bleuet frais New-Jersey CASSEAU 1 CHOPINE	.89

Biscuit Lido SANSATION, FUDGE, SAC 12 ONCES		.59
Toast Melba	OLD-LONDON, 4 OZ BLANC DU BLE	.35
Margarine	BLANCHETTE MOLLE, 1 LIVRE	.81
Jus de raison Welch	40 OZ	1.15
Breuvage FBI	ORANGE-RAISIN BOUT. 64 ONCES	.77
Coctail Clamato	BOITE 16 OZ	.64
Pêches Delmonté	DEMIES 19 ONCES	.64
Sauce à la viande	CATELLI POUR SPAGHETTI 14 ONCES	.52
Oignons Habitant	JARRE 15 ONCES	1.04
Marinades sucrées	HEINZ 24 OZ	.96
Relish Heinz	HAMBURGER, SUCREE HOT-DOG, 12 ONCES	.53
Pâte Catelli	MACARONI COUPE-SPAGHETTI SPAGHETTINI, 16 ONCES	.41
Riz Dainty	CUISSON RAPIDE BOITE 24 ONCES	1.08
Graisse Tender-Flake	PUR LARD 1 LIVRE	.63
Robin-Hood	MELANGES A PUDDING ASSORTIS, 9 ONCES	.48
Café moulu	MAXWELL-HOUSE SAC 1 LIVRE	3.89
Milk Bone	FLAVOR SNACKS CONTENANT 1 LIVRE	.64
Essuie-tout	ROYALE, BLANC ET COUL. PAQUET DE 2 ROULEAUX	1.10
Sacs à sandwich	GLAD ROULEAU DE 50	.60
Glad-Wrap	ROULEAU 100 PIEDS	.57
Assiettes	CHINET LUNCHEON 8¾", PQT DE 20	.90
Tampons Jet	A RECURER BOITE DE 10	.40
Nettoyeur Lysol	TOILETTE 24 ONCES	.90
Laine d'acier	CHORE GIRL, SANS POIGNEE, CHACUNE	.25
Nettoyeur Ajax	POUR EVIERS FORMAT GEANT	.46
Breeze bleu	DETERGENT A LESSIVE FORMAT FAMILIAL	3.01
Plaquette Vapona	DE SHELL CHACUNE	2.21
Chlore Purox	LIQUIDE POUR PISCINE, 160 OZ	1.60
Couches Pampers	NOUVEAUX NES PAQUET DE 30	2.40
Huile à bébés Johnson	BOUTEILLE 9 ONCES	2.16
Dentifrice Close-Up	ROUGE-VERT TUBE 50 ML	.66
Chocolat ass.	LOWNEYS-FAMILIAL 8 BARRES DE .25	1.72
Alume-feu BBQ	ESSO BTE 32 OZ	.73

UNE VRAIE AUBAINE
Jeux de plats Garde-saveur
Valeur: $2.39
PRIX DE LIQUIDATION
99¢

provibec

VOICI VOS EPICIERS PROVIBEC

Les Ent. E. Tremblay Inc. 445 St-Judes S., Alma	**Marché E.L.T.** 455 Victoria, Bagotville	**Camil Desbiens** 803 Hebert, Desbiens	**Epicerie D. H. Inc** 87 Gauthier, Larouche	**Marché Banco No-3** 37 St-Joseph, St-Coeur de Marie	**Charles Regnier** 33 St Georges, St-Jerome
Marché Général Inc. 1415 du Manoir, Isle Maligne	**Marché Tremblay Enr.** 66 rue Principale, Chambord	**Laurier Guérin** 303 Turgeon, N.-D. Heberville	**Jacques Savard** 53 Dequen, Mistassini	**Fernand Tremblay** St David de Falardeau	**L. Lemieux & Fils Ltée** 169 Principale, St-Leon
Saguenay Store Enr. 750 rue Price, Alma	**Léon Bélanger** 942 Boily, Chicoutimi	**Marché Provibec** Blv. Gerald Harvey, Jonquière	**Victor Boulianne** 400 St Cyrille, Normandin	**Girard & Fils** 242 Sac.-Coeur, St Felicien	**Florent Lachance** 574 Principale, St Prime
Placide Collard 219 La Salle, Arvida	**Wellie Côté** 439 Racine E., Chicoutimi	**J-Edmond Maltais** 490 St Jacques, Jonquière	**Marcel Hudon** N.-Dame de la Dore	**Raymond Privé** Ste Hedwige, Co. Lac St-Jean	**Noël Darveau** 2 du Moulin, St-Thomas
Marché Racine 244 Racine, Arvida	**Gérard Charest** 452 Fradette, Chicoutimi	**Marcel Bouchard** 70 Cabot, Kenogami	**A. Simard & Fils** Blvd. de la Baie, Port Alfred	**Eddy Lavoie** 20 A Blvd. St Jean, Arvida	**Boucherie Moderne** Chutes-aux-Outardes
Camil Gagné 1025 rue Bagot, Bagotville	**Fortin & Mérette** Rivière du Moulin	**Raymond Bouchard** 86 rue St-Famille, Kenogami	**Marché Banco Ltée** 477 Simard, St-Ambroise	**Côté & Frères** 47 St Andre, St-Jerome	**J. H. Boulianne** 63 St-Marcellin, Escoumains
Marché Sirois 15, 2e Avenue, Forestville	**Arthur P. Drolet** Lac Bouchette				

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 11 au 16 JUILLET 1977. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.